Etat des collections patrimoniales de la région Basse-Normandie

Exploitation d'une enquête réalisée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de la région Basse-Normandie
dans le cadre du Plan d'Action pour le Patrimoine Ecrit
piloté par la Direction du Livre et de la Lecture

Diagonale 23
Consultants

Avril 2006

Diagonale 23 Consultants, 7 les Chambons 23150 St Martial le Mont

05 55 62 46 31 – diagonale23@club-internet.fr

SOMMAIRE

Index des établissements ayant répondu à l'enquête 4

Introduction 5

Synthèse des besoins exprimés et propositions d'action 6

Le questionnaire, la cible, les réponses 9

1 Les locaux 10

1.1 Surface de l'établissement. 10
1.2 Sécurité 12
1.3 Contrôle technique des magasins 13
1.4 Les différents bâtiments 14
1.5 Améliorations envisageables : pensez-vous (s'il y a lieu) disposer des moyens financiers et matériels pour effectuer des améliorations en matière de : 15

2. Les Collections Patrimoniales 17

2.1 Les documents patrimoniaux. 17
2.1.4 Volumétrie globale des documents considérés comme patrimoniaux (tableaux détaillés pages 44, 45, 46). 19
2.2 Acquisitions. 23
2.3 Conservation et restauration des documents 25

3 Traitement des collections 27

3.1 Personnel affecté à la gestion des fonds patrimoniaux 27
3.2 Le traitement 30
3.3 Microfilmage et numérisation 33

4 Mise en valeur 34

4.1 L'accès au public 34
4.2 Opérations réalisées 34
4.3 Moyens techniques disponibles pour le traitement et la valorisation des fonds patrimoniaux. 36

5 Opérations menées au cours des trois dernières années 37

5.1 Typologie 37

5.2 Les collaborations 38

6 Opérations en cours et projets 40

6.1 Typologie 40
6.2 Pour réaliser ces projets, envisagez-vous de demander un soutien ou des moyens supplémentaires ? 42
6.3 Projets coopératifs 43

Annexe 44

Améliorations envisageables sans aides extérieures 44
Répartition des fonds patrimoniaux par établissement et par types de documents 45
Répartition des documents graphiques par établissements 46
Répartition des livres et brochures par établissements et par périodes 47
Besoins en personnel et obstacles rencontrés 48
Formations nécessaires et prestataires souhaités 50
Pourcentage des collections en attente de traitement et de catalogage par établissement 51
Particularités des fonds 52

Index des établissements ayant répondu à l'enquête

Alençon, Médiathèque de la Communauté urbaine 5, 11, 23, 40, 42, 43, 44, 45, 46, 48, 49, 50, 51
Argentan, Médiathèque de la Communauté de communes 5, 11, 14, 25, 40, 42, 43, 44, 45, 46, 48, 49, 50, 51
Avranches, Bibliothèque municipale Edouard Le Héricher 5, 11, 14, 23, 32, 40, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 49, 50, 51
Bayeux, Médiathèque municipale 5, 14, 40, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 49, 50, 51
Caen, Bibliothèque de 5, 14, 16, 25, 27, 40, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 49, 50, 51
Cherbourg-Octeville, Bibliothèque Jacques Prévert 5, 40, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 49, 50, 51
Coutances, Médiathèque 5, 11, 40, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 49, 50, 51
Falaise, Bibliothèque du Pays de Falaise 5, 11, 40, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 49, 50, 51
Flers, Médiathèque du Pays de Flers 5, 14, 40, 42, 43, 44, 45, 46, 48, 49, 50, 51
Granville, Médiathèque Charles de la Morandière 5, 14, 27, 40, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 49, 50, 51
Honfleur, Médiathèque Maurice Delange 5, 11, 14, 25, 40, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 49, 50, 51
La Ferté-Macé, Bibliothèque municipale 5, 11, 14, 40, 42, 43, 44, 45, 46, 48, 49, 50, 51
Lisieux, Médiathèque André Malraux 5, 14, 27, 40, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 49, 50, 51
Mortagne au Perche, Bibliothèque municipale 5, 14, 15, 40, 42, 43, 44, 45, 46, 48, 49, 50, 51
Saint-Lô, Médiathèque 5, 14, 40, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 49, 50, 51
Valognes, Bibliothèque municipale Julien de Laillier 5, 11, 40, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 49, 50, 51

Introduction

Un Plan d'Action pour le Patrimoine Ecrit était inscrit dans les priorités du ministère de la Culture et de la Communication en 2004.
Les Directions Régionales des Affaires Culturelles ont été chargées de la mise en œuvre de ce plan.
La première étape consiste en une enquête visant à dresser un bilan chiffré du patrimoine écrit en graphique en bibliothèque, le Ministère de la Culture et de la Communication a établi un questionnaire national à cet effet.
La DRAC de Basse-Normandie a fait parvenir ce questionnaire en août 2004 à seize bibliothèques de collectivités territoriales qui constituent le noyau des collections patrimoniales publiques de la région. Les réponses, reçues de décembre 2004 à avril 2005, ont été complétées par des entretiens sur site menés par la Conseillère Livre et Lecture.

Le cabinet Diagonale23 a été chargé d'exploiter les réponses à ce questionnaire ainsi que les résumés des entretiens et d'en établir la synthèse.
Diagonale 23 a eu des entretiens téléphoniques avec les responsables des établissements pour compléter les réponses au questionnaire.
Le présent document rend compte du dépouillement des résultats de cette enquête. Un certain nombre d'interprétations des chiffres sont proposées, mais l'ensemble des données recueillies sont restituées pour permettre éventuellement d'approfondir cette première analyse.

Liste des établissements contactés :

Structure	Ville	Dep	Type
Médiathèque municipale de Bayeux	Bayeux	14	BM
Bibliothèque de Caen	Caen	14	BM
Bibliothèque du Pays de Falaise	Falaise	14	BM
Médiathèque Maurice Delange, Honfleur	Honfleur	14	BM
Médiathèque André Malraux, Lisieux	Lisieux	14	BM
Bibliothèque municipale Edouard Le Héricher, Avranches	Avranche	50	BM
Bibliothèque Jacques Prévert, Cherbourg-Octeville	Cherbourg-Octeville	50	BM
Médiathèque de Coutances	Coutances	50	BM
Médiathèque Charles de la Morandière, Granville	Granville	50	BM
Médiathèque de Saint-Lô	Saint-Lô	50	BM
Bibliothèque municipale Julien de Laillier, Valognes	Valognes	50	BM
Médiathèque de la Communauté urbaine d'Alençon	Alençon	61	BM
Médiathèque de la CC du Pays d'Argentan	Argentan	61	BM
Médiathèque du Pays de Flers	Flers	61	BM
Bibliothèque municipale de La Ferté-Macé	La Ferté-Macé	61	BM
Bibliothèque municipale de Mortagne au Perche	Mortagne au Perche	61	BM

Synthèse des besoins exprimés et propositions d'action

- **Sécurité, contrôle technique et conservation** : (cf. pages 12, 13, 14, 25)

L'état moyen de conservation des documents patrimoniaux peut être qualifié de bon. Cette conclusion doit cependant être pondérée par l'importance des fonds non inventoriés et / ou non catalogués, qui sont concrètement des fonds fort peu manipulés et sur lesquels ne s'exerce pas une surveillance régulière. On peut supposer par ailleurs que dans la majorité des cas les conditions de stockage sont satisfaisantes quant au mobilier utilisé.

En ce qui concerne l'adéquation des locaux à la conservation, 12 établissements dont les magasins ne sont pas bien adaptés pointent les problèmes ou les besoins suivants (cf. page 14) :
Problème de climatisation : circulation d'air, amplitude thermique, hygrométrie (10)
Problème de lumière (2)
Manque de place : stockage, consultation, exposition (6)
Besoins en équipements de sécurité (5)

- **Besoins en personnel pour la gestion patrimoniale**

14 établissements font état de besoin en personnel pour classement, inventaire, catalogage ou rétroconversion, éventuellement détermination de l'origine du fonds patrimonial, restauration et conservation. Plusieurs institutions possèdent des fonds patrimoniaux souvent importants en quantité et vraisemblablement importants aussi en qualité, et qui n'ont fait jusqu'à ce jour l'objet d'aucun inventaire ou catalogage ou d'un inventaire et d'un catalogage partiel ; cette situation est souvent due aux destructions liées à la guerre de 39-45.

Certains postes mentionnés correspondent à un besoin permanent ou durable, d'autres correspondent à un besoin ponctuel, de type "coup de main" et pourraient être intégrés dans les propositions d'actions liées au PAPE.
Ces besoins concernent essentiellement des tâches de catalogage et de conservation.
Les besoins exprimés peuvent être synthétisés ainsi : 13 pleins temps et 4 mi-temps dont 12 CDI et 5 CDD. Soit un besoin global de 15 ETP. Si ces besoins étaient pourvus, la région disposerait de 18+15 = 33 ETP pour la gestion des Fonds Patrimoniaux, soit 10,5% du personnel des bibliothèques consacrés à la gestion du patrimoine. (cf. pages 27 et 48)

- **Besoins de formation**

15 établissements font état de besoin en formation, souvent dans plusieurs domaines (cf.. pages 27 et 50) :
18 besoins d'ordre technique : Conservation préventive, conditionnement et entretien (13), reliure (2), numérisation (2), informatisation (1)
14 besoins d'ordre bibliothéconomique : catalogage (8), catalogage fonds spécifiques (2), indexation (2), outils bibliographiques (2)
7 besoins d'ordre plus générique et historique : histoire du livre ancien (2), constitution d'un fonds (1), valorisation d'un fonds (4)

Ces besoins plaident pour l'élaboration d'un plan de formation pluri-annuel.

- **Coopération** :

Les propositions d'actions de coopérations suivantes semblent se situer particulièrement dans une perspective régionale, évidemment ils sont présentés comme des idées à développer qui demanderaient certainement la mise en regard de moyens humains et financiers (cf. page 43)

- Constitution d'un centre de ressources régionales des fonds historiques Jeunesse
- Conservation partagée de la presse régionale
- Constitution d'une base de données topographique normande
- Microfilmage presse ancienne locale (FRRAB)
- Harmonisation du désherbage et conservation partagée pour certains documents très répandus (ex. Revue des deux mondes, romans best-sellers du 19é s)

Il existe un Catalogue Collectif Normand mis en œuvre par le Centre Régional des Lettres et qui contient 80 000 notices des fonds patrimoniaux normands.
Par delà sa mission de base de diffusion de l'information bibliographique ce catalogue pourrait peut-être être utilisé pour aider à la réalisation de certains besoins de coopération régionale qui sont exprimés dans les réponses au questionnaire :

- Constitution d'une base de données topographique normande
- Harmonisation du désherbage et conservation partagée pour certains documents très répandus (ex. Revue des deux mondes, romans best-sellers du 19é s)

En effet un catalogue collectif permet de déceler les doublons pouvant exister au niveau de la région, d'aider à constituer des ensembles thématiques forts, d'engager des acquisitions complémentaires et cohérentes.
Il peut également faciliter des échanges entre bibliothèques pour consolider des fonds thématiques. Particulièrement pour la reconstitution de collections de périodiques par échanges entre établissements Il est en effet vraisemblable que plusieurs établissements ont des collections "dépareillées" de périodiques par exemple, ou ont des documents dans un domaine qui ne correspond pas à leurs centres d'intérêt.

- **Compléments d'enquête envisageables**:

Quantification plus précise des collections de périodiques : les chiffres issus de cette enquête et concernant les périodiques sont ambigus: ils sont donnés, soit en unité soit en linéaire, concernent aussi bien des fascicules, que des volumes regroupant plusieurs fascicules du même titre voire de plusieurs titres différents, et parfois même ne concernent que les titres. A partir de là les chiffres globaux ne sont pas aussi établis que ceux concernant les livres et ne peuvent que donner un ordre d'idées.

68% des collections (347 295 sur 511 341) sont classés en "périodes non détaillées" il faudrait peut-être un étude plus fine pour s'assurer du caractère patrimonial de tout ou partie de ces collections.

Le questionnaire, la cible, les réponses

Commentaire sur les réponses.
Tous les établissements contactés ont répondu au questionnaire et tous gèrent des fonds patrimoniaux.
Les questionnaires ont été remplis avec beaucoup de soin même si cela peut être parfois vécu comme un pensum. Nous avons reçu un excellent accueil lors des entretiens téléphoniques que nous avons effectués pour compléter les réponses.

Présentation du questionnaire lui-même.
Ce questionnaire, élaboré par la Direction du Livre et de la Lecture, comportait 13 pages, une centaine de questions dont une majorité à choix multiples ou subdivisées en plusieurs sous questions, une place très importante était laissée aux questions ouvertes.
Le questionnaire était articulé en 6 chapitres portant sur : les locaux ; les collections patrimoniales ; le traitement des collections ; la mise en valeur des collections ; les opérations menées au cours des 3 dernières années ; les opérations en cours et les projets pour 2004 et les années suivantes.

Quantification des fonds d'Etat et quantification totale des collections.
Le questionnaire de la DLL ne différenciant pas au niveau des quantités les fonds patrimoniaux propres et les fonds appartenant à l'Etat (issus principalement des confiscations révolutionnaires), il n'est pas possible de quantifier ces derniers pour la région Basse-normandie.
Le volume total des collections n'apparaissant pas dans le questionnaire, il n'est pas possible d'établir une comparaison avec le volume total des collections patrimoniales.

Règles appliquées pour le dépouillement des questionnaires :
Toutes les réponses ont été saisies dans des tableaux Open Office. Ces tableaux ont servi à élaborer les diverses présentations graphiques proposées, et des abstracts en sont présentés pour chaque question ou groupe de questions. Des vérifications croisées ont été menées pour débusquer les fautes de frappe ou erreurs de formule de calcul.
Les comptes rendus des entretiens complémentaires menés sur site menés par la Conseillère Livre et Lecture ont été rapprochés des réponses aux questionnaires pour les consolider.

Les réponses aux questions ouvertes ne pouvant être synthétisées dans des tableaux sans alourdir considérablement l'analyse des réponses, elles ont été systématiquement regroupées et comptabilisée dans des commentaires.

L'appellation "fonds patrimonial/aux" est une constante du questionnaire et de son dépouillement c'est pourquoi elle apparaît souvent, particulièrement dans les tableaux sous la forme "FP".

1 Les locaux

1.1 Surface de l'établissement.

1.1.1 SHON[1] totale de l'établissement	1.1.2 SHON des locaux abritant les Fonds Patrimoniaux
36 028 m²	2 848 m²

Les locaux abritant les FP ne représentent que 8% de la surface totale des établissement.

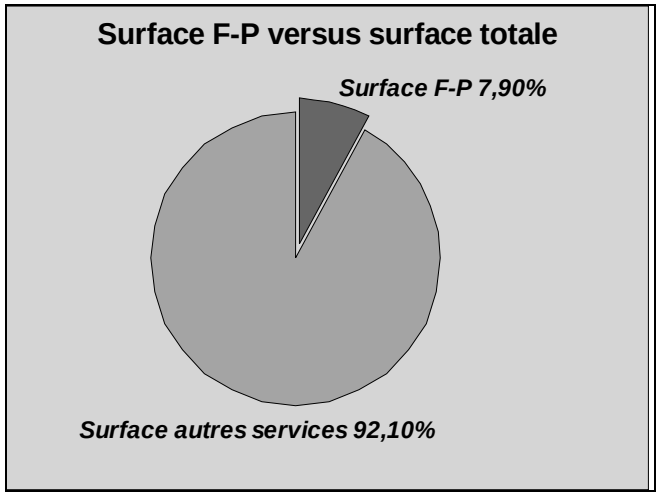

[1] Surface Hors Œuvre Nette

1.1.3 Les F-P sont-ils dans les mêmes locaux que la salle de lecture publique ?		1.1.4 Une partie des espaces abritant les F-P est-elle accessible au public ?	
OUI	NON	OUI	NON
10	9	9	7

Pour les 9 établissements où les fonds patrimoniaux ne sont pas dans les mêmes locaux que la salle de lecture publique, ils sont : en magasins (4), en réserve (3), dans des salles dédiées (1), en dépôt dans un bâtiments différent, Mairie ou Trésor Public (2).
Pour certains établissements, une partie des FP est dans les mêmes locaux que la salle de lecture publique et une partie dans des locaux spécifiques (Avranches, Alençon) ou extérieurs, trésor Public (Falaise), ou bien dans des réserves spécifiques et à l'extérieur, Mairie (La Ferté Macé)

A la question ouverte concernant l'accessibilité au public des locaux contenant les F-P, les 9 réponses OUI, sont souvent pondérées de commentaires restrictifs : une partie seulement du fonds normand.(Honfleur, Argentan), 300 ouvrages du fonds local en libre accès sur 18 000 (Coutances), seulement pour visites de groupe et journée du patrimoine (Valognes). Ces ambiguïtés dans les réponses peuvent être dues à la question elle-même qui mentionnait une accessibilité à un espace sans préciser si dans cet espace les documents étaient en libre accès ou non.

1.2 Sécurité

1.2.1 L'établissement est-il équipé d'appareils de sécurité					1.2.2 Appareils présents dans salles F-P	
OUI	NON	Alarme anti-vol	Alarme incendie	Coffres de sécurité	OUI	NON
15	**1**	**11**	**14**	**5**	**9**	**7**

94 % des établissements (15/16) ont des appareils de sécurité et pour 56% (9) ces appareils sont présents dans les salles abritant les fonds patrimoniaux.
Deux établissements mentionnent des équipements autres que ceux proposés : grilles (1), barrières anti-vol et vidéosurveillance (1).
.

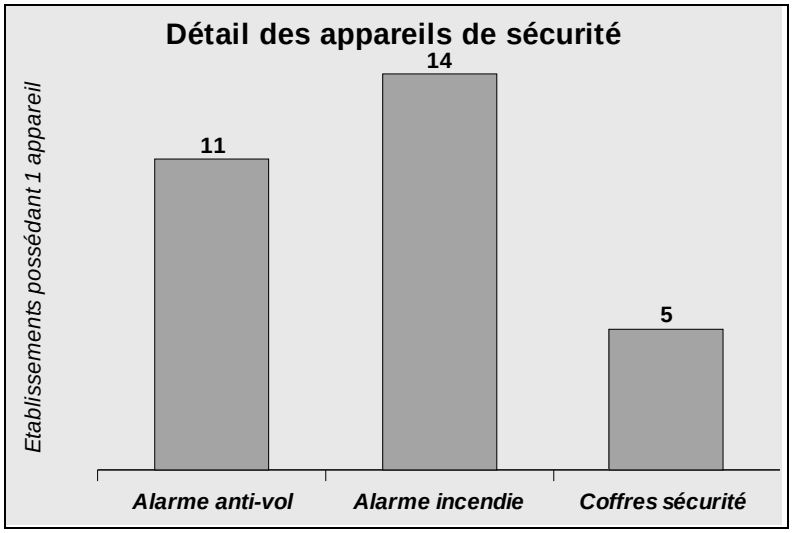

1.3 Contrôle technique des magasins

1.3.1 Instruments de contrôle technique en état de marche					1.3.2 Les conditions d'exposition à la lumière ont-elles été mesurées ?	1.3.3 Appareils de contrôle en nombre suffisant
Dans les locaux F-P		Thermo hygromètre	Luxmètre	Climatisation		
OUI	NON					
12	**4**	**10**	**2**	**9**	**6**	**4**

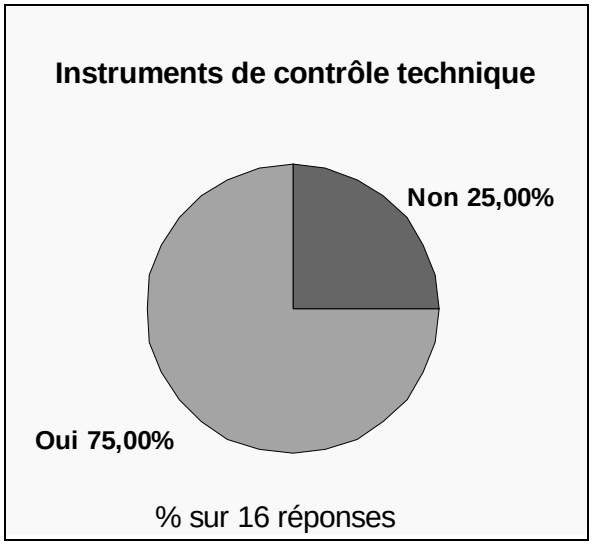

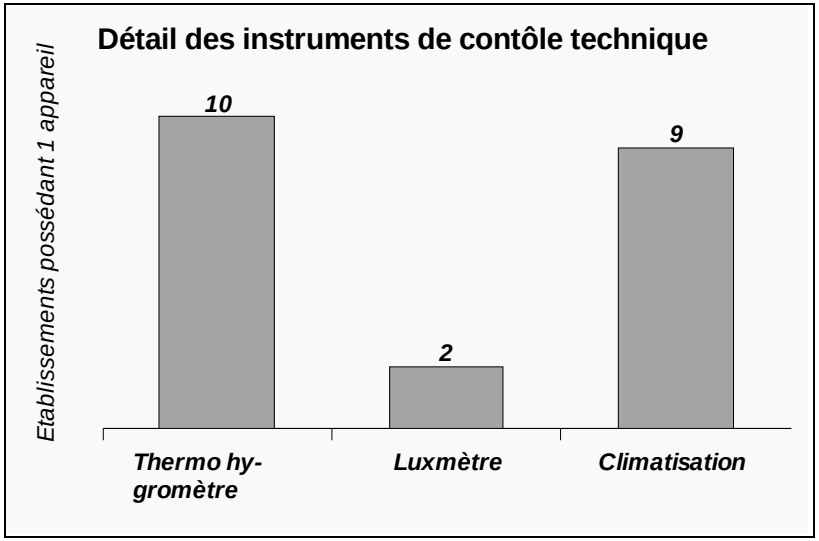

Sur les 12 qui ont des instruments de contrôle, aucun ne mentionne d'autres appareils que ceux proposés.

Seuls 6 établissements ont effectué un contrôle des conditions d'exposition à la lumière. Pour certains la question ne se pose pas puisque les FP sont stockés dans des magasins sans lumière naturelle.
Sur les 12 établissements ayant des appareils de contrôle, 4 seulement estiment en avoir un nombre suffisant.

1.4 Les différents bâtiments

1.4.1 Salle de consultation F-P séparée de la salle lecture			1.4.2 Magasins réservés à F-P		1.4.3 Magasins servent-ils à autre chose ?		1.4.4 Magasins bien adaptés à la conservation		1.4.5 Système de classement spécifique pour F-P	1.4.6 Dépoussiérage régulier des F-P	1.4.7 Existe-il une réserve
OUI	NON	Si oui nombre de places	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON			
8	**8**	**103**	**14**	**2**	**9**	**7**	**11**	**6**	**14**	**5**	**7**

La moitié des établissements ont des salles dédiées à la consultation des fonds patrimoniaux offrant en tout 103 places.

2 établissements seulement n'ont pas de magasins réservés aux fonds patrimoniaux. Cette réponses est à pondérer par celle à la question suivante : sur les 9 établissements qui ont des magasins qui servent à autre chose, 8 ont répondu OUI à la question "des magasins sont-ils réservés aux F-P ?" (1.4.2). On peut supposer que les magasins en questions sont destinés au stockage des FP, que c'est majoritairement le cas mais qu'une partie mineure de ces espaces et utilisée pour le stockage d'autres types de documents.

Parmi les 6 établissements dont les magasins ne sont pas bien adaptés à la conservation, 5 pointent les défauts suivants : manque de circulation d'air, trop grande amplitude thermique (Caen), dysfonctionnement de la climatisation (Granville), hygrométrie et température non constantes (Saint-Lô), problème de climatisation et de lumière (Argentan), trop de lumière, humidité, circulation d'air (La Ferté Macé).

Eléments supplémentaires concernant la sécurité, le contrôle technique et les bâtiments issus des feuilles de route, des entretiens téléphoniques et de la rubrique 4.2.7 "Obstacles rencontrés" :
Bayeux : problèmes de climatisation des magasins, manque de place dans les réserves, manque d'une salle d'exposition.
Caen : manque de place pour les collections et manque d'une salle d'exposition.
Honfleur : à prévoir l'acquisition d'un thermohygromètre
Lisieux : manque de ventilation dans la réserve des fonds anciens
Avranches : manque d'espace pour la consultation des FP, la réserve de la BM ne dispose d'aucun équipement de sécurité et de climatisation
Saint-Lô : à prévoir la réalisation d'une réserve spécifique FP, à prévoir l'acquisition d'un coffre pour les documents précieux
Flers : à prévoir la climatisation d'une réserve et l'acquisition d'un coffre.
La Ferté-Macé : à prévoir l'acquisition d'alarme incendie,
Mortagne au Perche : à prévoir l'acquisition d'un coffre pour les documents précieux

1.5 Améliorations envisageables : pensez-vous (s'il y a lieu) disposer des moyens financiers et matériels pour effectuer des améliorations en matière de :

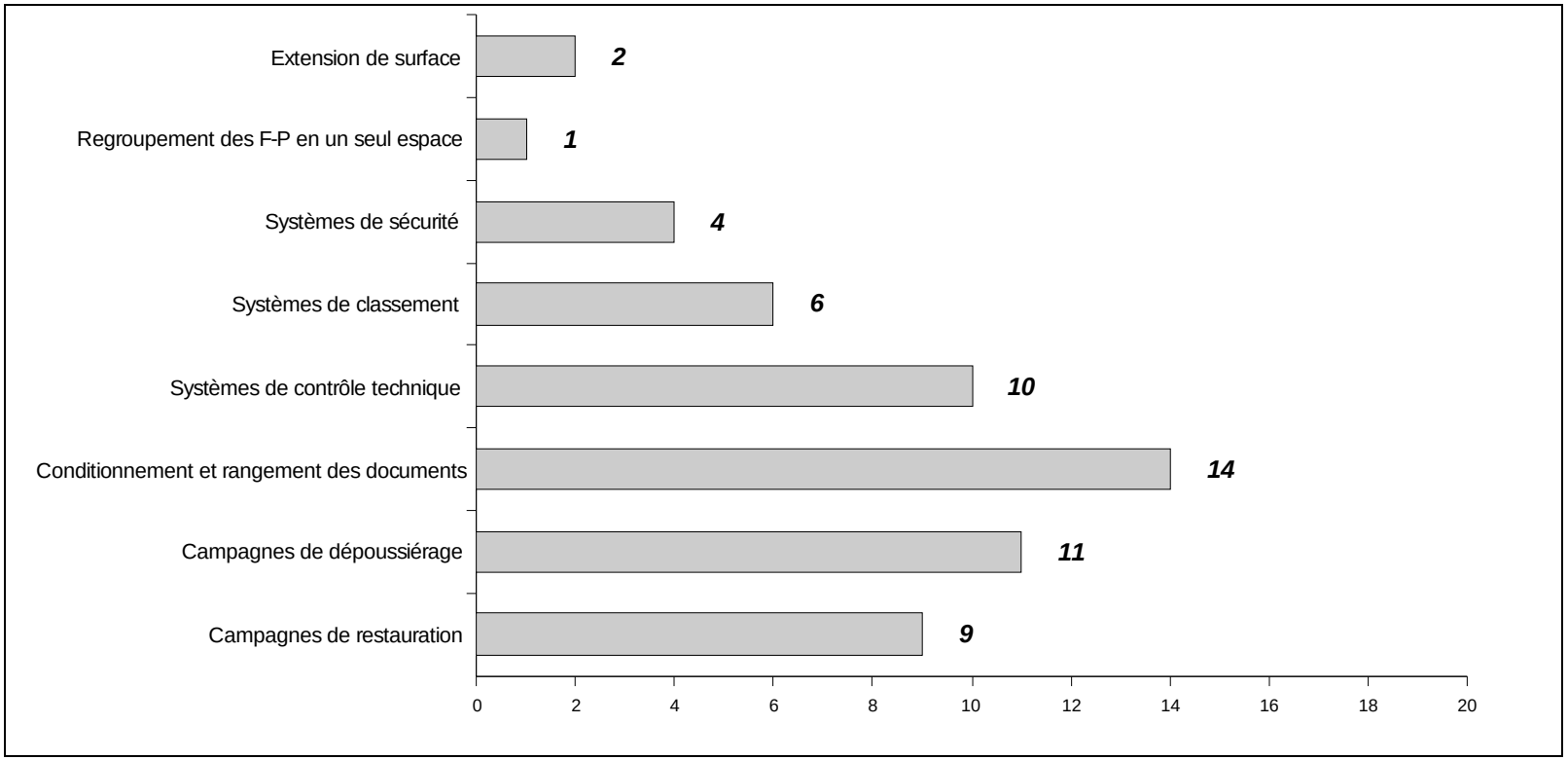

Le seul établissement qui n'ait pas répondu à cette question est Mortagne au Perche pour qui tout est tributaire d'un déménagement dans des locaux adaptés avec du personnel supplémentaire.
Certaines réponses retiennent peut-être plus le critère "souhaitable" que le critère de disponibilité financière. Il conviendrait peut-être d'approfondir l'étude sur les budgets dont disposent les établissements pour faire face aux dépenses de restauration et acquisition de matériels de contrôle technique et de sécurité, qui sont autant de postes assez onéreux. (cf. page 44).

2. Les Collections Patrimoniales

Pour les quantités de documents, les réponses pouvaient être données soit en unités soit en mètres linéaires. Pour les livres et les périodiques, nous avons appliqué des **ratio de conversion, 30 livres au ml et 70 périodiques au ml**, pour permettre d'avoir un total unique. En ce qui concerne le type de document "archives", qui se comptent souvent en kilomètres et non en mètres, il n'y a pas de ratio pour convertir le linéaire en nombre de pièce et il serait absurde de tenter une conversion. Les réponses indiquant des linéaires d'archives étaient données dans la catégorie "autres", nous avons extrait tous ces linéaires pour créer un type de document "archives" dont les résultats sont donnés à part et ne sont pas cumulés avec les autres types de documents. Les manuscrits et les dossiers quantifiés en ml ont également été comptés dans la catégorie archives.
Ambiguïté des chiffres concernant les périodiques : les chiffres donnés, soit en unité soit en linéaire, concernent aussi bien des fascicules, que des volumes regroupant plusieurs fascicules du même titre voire de plusieurs titres différents, et parfois même ne concernent que les titres. A partir de là les chiffres globaux ne sont pas aussi établis que ceux concernant les livres et ne peuvent que donner un ordre d'idées.
Quand la réponse à une question quantitative a été "plusieurs, centaines ou milliers" elle n'a pas été prise en compte.
De nombreux établissements ne peuvent dater tout ou partie de leurs collections avec précision, en particulier quand les fonds ne sont pas inventoriés. Nous avons donc ajouté à nos tableaux une colonne "périodes non détaillées" pour prendre en compte ces réponses.

2.1 Les documents patrimoniaux.

2.1.1 Critère de datation retenu pour l'appellation patrimonial			
Avant 1810	Avant 1914	Avant 1950	Autre
3	5	7	2

Cette question était redondante avec le tableau de volumétrie globale (2.1.4). Les 2 réponses à "autre" une est particulièrement intéressante puisqu'il s'agit d'un critère dynamique : pour le fonds patrimonial jeunesse de Caen le critère de discrimination est l'année en cours -20ans (soit 1986 aujourd'hui).

2.1.2 Documents traités en documents patrimoniaux pour une raison autre que chronologique						2.1.3 Fonds plutôt d'ordre local	
Manuscrits contemporains	Fonds locaux	Photo & documents graphiques	Livres d'artistes	Dépôt légal	Autre	OUI	NON
9	**15**	**12**	**9**	**2**	**2**	**13**	**3**

Les 2 réponses à la précision "autre critère de détermination d'un document patrimonial" de 2.1.2, l'une est " Tableaux, médailles", l'autre est "fonds maritime".

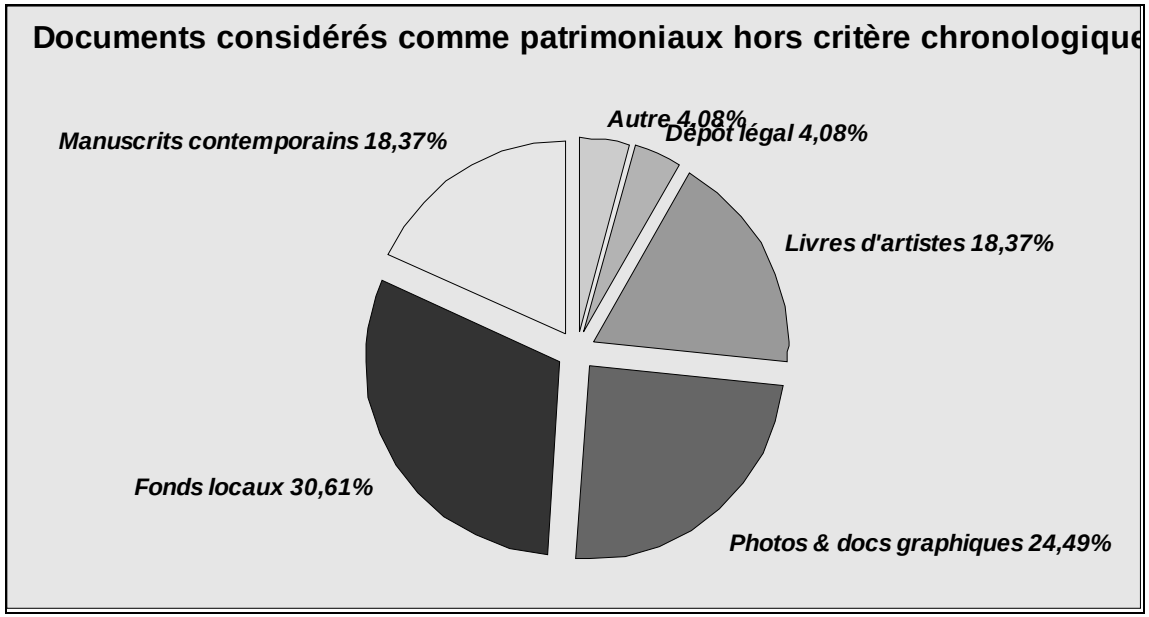

A la question sur le caractère local / régional ou non de la composition du fonds patrimonial, 13 établissements sur 16 ont un fonds plutôt d'ordre local ou régional soit 81 %.

2.1.4 Volumétrie globale des documents considérés comme patrimoniaux (tableaux détaillés pages 45, 46, 47).

Résultat global : documents patrimoniaux en Basse Normandie							
Type de document	**Avant 1810**	**1810 – 1914**	**1914 – 1950**	**Après 1950**	**Périodes non détaillées**	**Total unités °**	
Livres	61 621	59 984	30 174	3 070	312 579	**467 428**	* dont 326 ml de livres convertis en unités avec un ratio de 30
Périodiques	1	2 125	1 164	383	14 265	**17 938**	* dont 9 ml de périodiques convertis en unités avec ratio 70
Manuscrits	696	140	74		4 670	**5 580**	
Estampes	15	617		90	2 589	**3 311**	
Dessins			75	13	72	**160**	
Cartes et plans	12	36	23		585	**656**	
Affiches		5			2 195	**2 200**	
Photographies		70	100		4 243	**4 413**	
Cartes postales		1 300	1 928		4 800	**8 028**	
Doc graph sans type					8 610	**8 610**	
Médailles	78	26	44		4 437	**4 585**	
Autres		182			60	**242**	
Total unités	**62 423**	**64 485**	**33 582**	**3 556**	**359 105**	**523 151**	
						Total ml	
Archives en ml					50	**50**	

Avec 511 341 unités documentaires, la région Basse-Normandie est en charge d'un patrimoine écrit et graphique de première importance.

Les livres (467 428 unités), soit 91% du total des FP, constituent le média le plus représenté, viennent ensuite les documents graphiques (27 378 unités) soit 5% du total, puis les périodiques (17 938) soit 3,5% du total. Si on totalise l'écrit, livres et périodiques, on arrive à près de 95% du total des FP. Et cela compte non tenu des imprécisions sur le dénombrement des périodiques, mentionnées plus haut, mais qui, en tout état de cause ne peuvent qu'avoir été sous-estimés.

Aucune question sur le nombre total de documents conservés à la bibliothèque n'était posée et il est regrettable de ne pas pouvoir référer le volume des collections patrimoniales au volume global des collections de Basse-Normandie.

68% des collections (347 295 / 511 341) sont classés en "périodes non détaillées" il faudrait peut-être un étude plus fine pour s'assurer du caractère patrimonial de tout ou partie de ces collections.
Il y a 4 réponses au type de document "autre" : tableaux, matériel d'astronomie, partitions, plaques de verre.
Les documents graphiques sont composés à 30% de cartes postales, à 16% de photographies, et à 7,7% d'estampes. Mais la plus grosse part, 43 % (11 810) sont mentionnés globalement sans précision de type.

Répartition des Fonds patrimoniaux par type de document (hors archives)

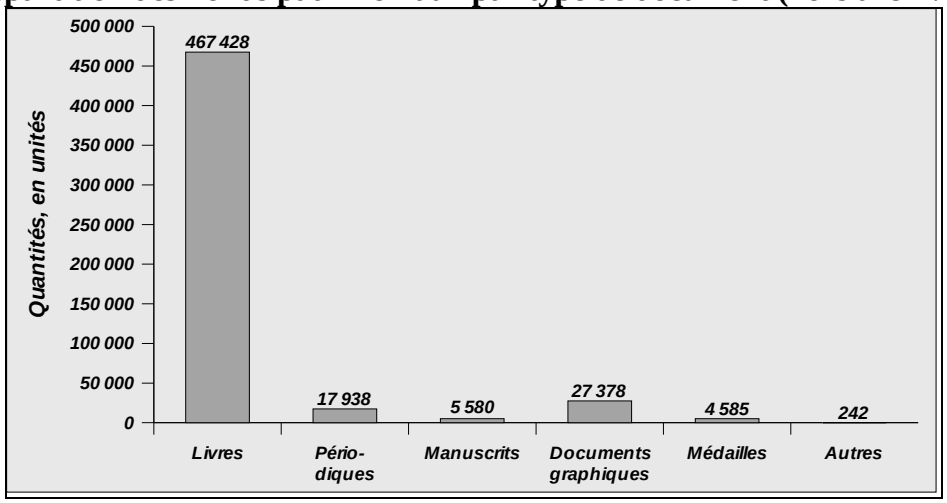

Détail des documents graphiques

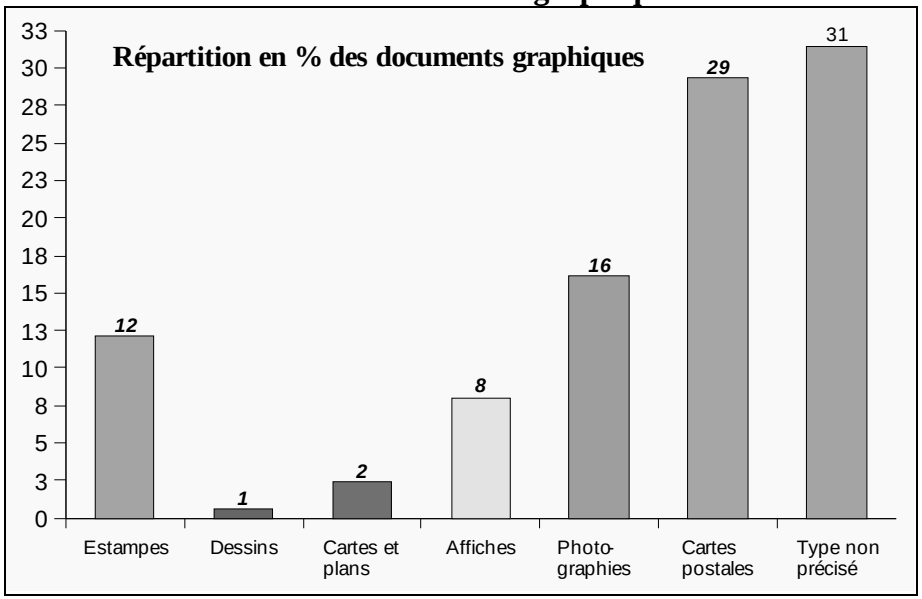

Répartition des Fonds patrimoniaux par périodes

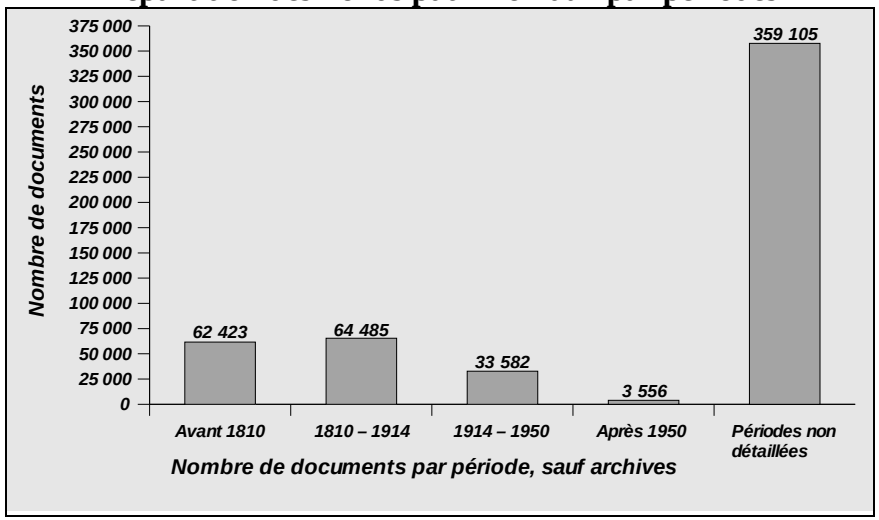

Répartition des établissements par tranches quantitatives

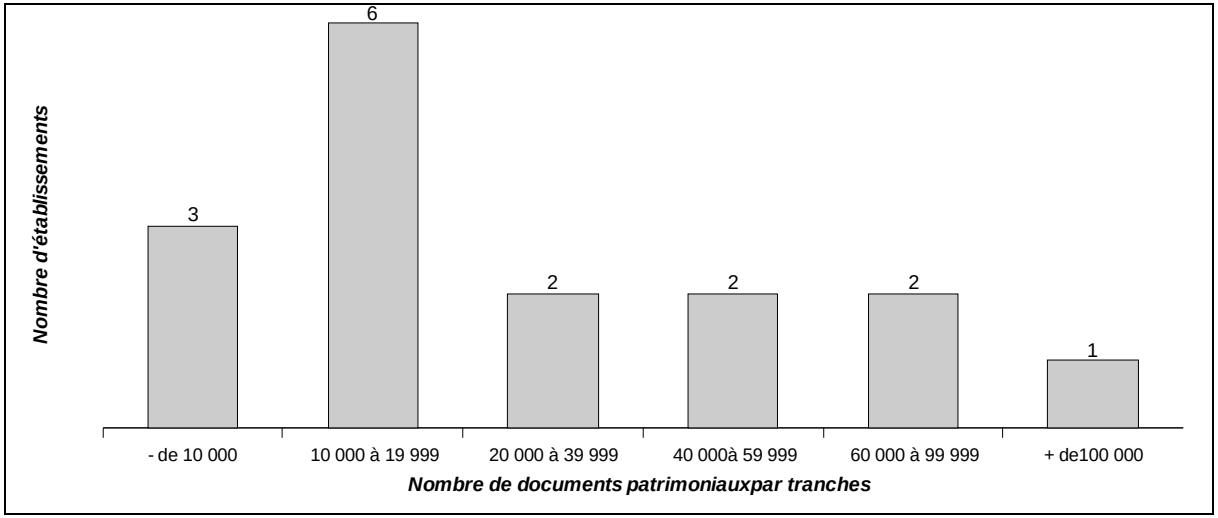

Médiathèque de Saint-Lô	**5 700**	Bibliothèque municipale Julien de Laillier, Valognes	**21 287**
Bibliothèque municipale de Mortagne au Perche	**6 996**	Bibliothèque municipale Edouard Le Héricher, Avranches	**29 402**
Bibliothèque du Pays de Falaise	**9 910**		
		Médiathèque municipale de Bayeux	**40 500**
Médiathèque André Malraux, Lisieux	**10 386**	Médiathèque du Pays de Flers	**46 477**
Médiathèque Charles de la Morandière, Granville	**11 455**		
Médiathèque Maurice Delange, Honfleur	**14 059**	Médiathèque de la CUB d'Alençon	**61 175**
Bibliothèque municipale de La Ferté-Macé	**15 657**	Bibliothèque Jacques Prévert, Cherbourg-Octeville	**72 530**
Médiathèque de Coutances	**18 410**		
Médiathèque de la CC du Pays d'Argentan	**19 576**	Bibliothèque de Caen	**138 745**

En Annexe les tableaux suivants sont présentés :

Répartition des fonds patrimoniaux par établissement et par types de documents (cf. page 45)
Répartition des documents graphiques par établissements (cf. page 46)
Répartition des livres et brochures par établissements et par périodes (cf. page 47)

2.2 Acquisitions.

2.2.1 Acquisitions au cours des 4 dernières années				
OUI	NON	Achat	Don	Dépôt
13	**3**	**12**	**7**	**1**

81% (13/16) font des acquisitions, le mode d'acquisition le plus fréquent est l'achat (12) suivi du don (7).

Acquisitions au cours des 4 dernières années

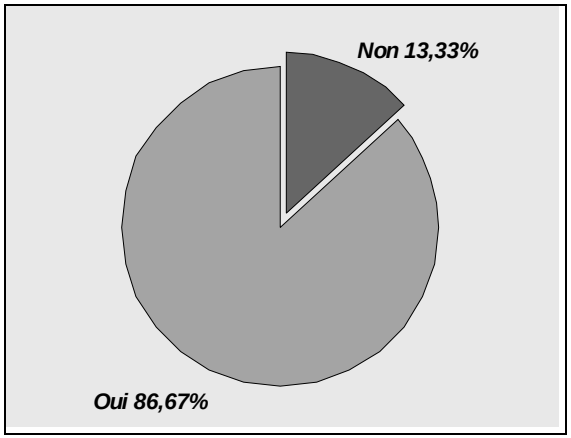

Répartition des modes d'acquisition

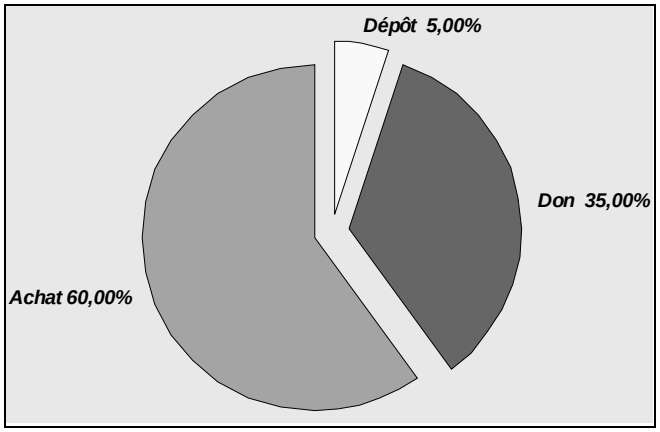

2.2.2 Dépenses d'acquisition des 3 dernières années			2.2.3 Origine des subventions				2.2.4 Acquisitions thématiques		2.2.5 Plans	
2001	2002	2003	Ville	FRAB	DLL	Autres	OUI	NON	Plan de développement des collections	Plan de conservation
17366	**59104**	**28540**	**12**	**1**	**6**	**3**	**12**	**0**	**5**	**5**

Le cumul des dépenses d'acquisitions patrimoniales des 3 dernières années se monte à 105 010 €. Il concerne 11 établissements.
Sur trois ans il est difficile d'établir une courbe d'évolution des dépenses fiables. Le chiffre de 2003 ne doit certainement pas être interprété comme un effondrement des dépenses suite à une évolution cumulant en 2002, en effet en 2002 on enregistre plutôt un pic dû à des acquisitions exceptionnelles à Alençon et Avranches.

75% (12/16) des établissements ont une politique d'acquisition thématique : fonds local (9), fonds spécifiques (5) ; certains ayant une double politique locale et spécifique.

Dépenses d'acquisition des 4 dernières années

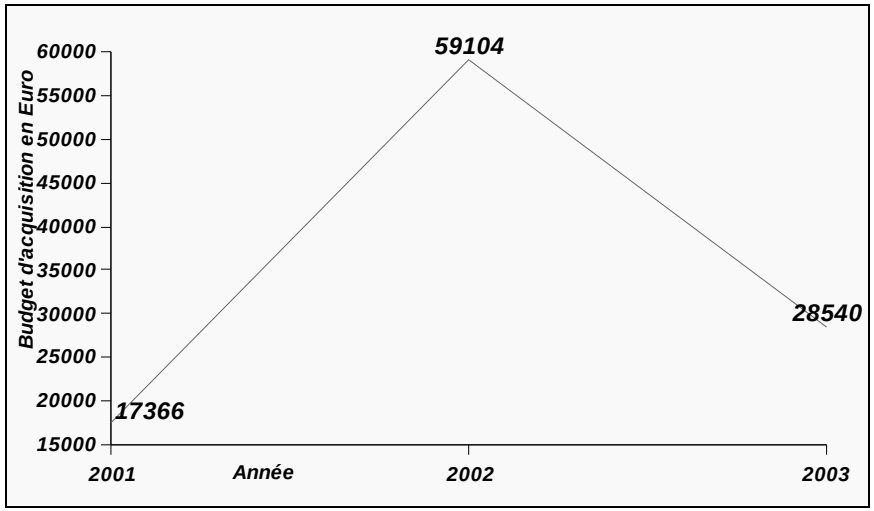

Répartition des financements

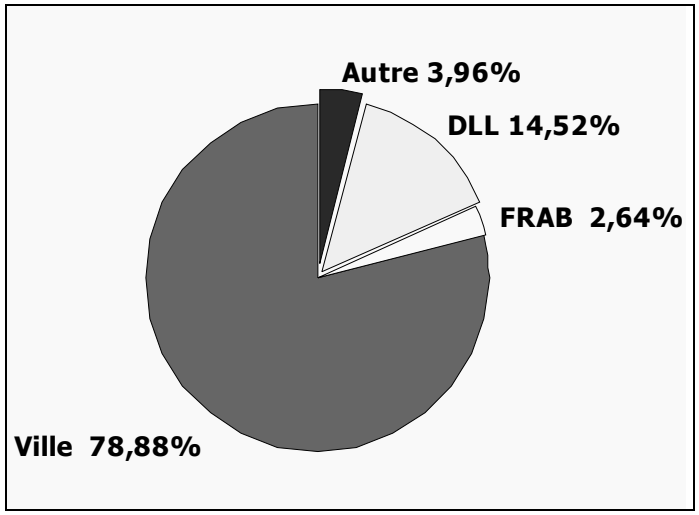

2.3 Conservation et restauration des documents

2.3.1 Etat de conservation. Il s'agissait d'une question ouverte. Diagonale 23 a ajouté dans son tableau de dépouillement des questionnaires une grille typologique (de très bon à très mauvais) pour codifier les réponses et en faire une exploitation statistique.

Etat de conservation moyen en pourcentage par type de document

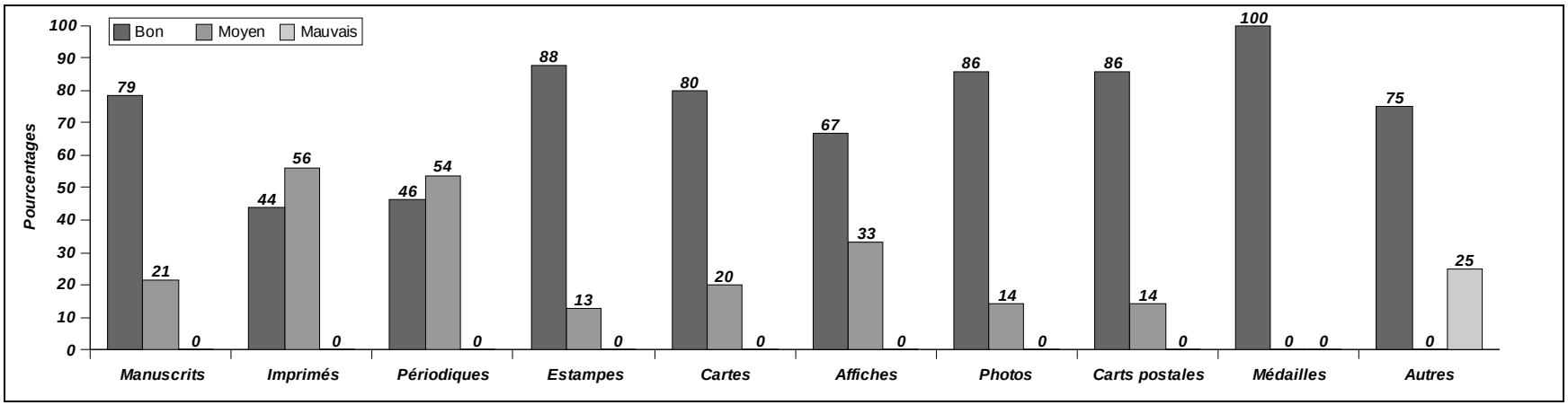

A l'évidence l'état moyen de conservation des documents patrimoniaux peut être qualifié de bon. Cette conclusion doit cependant être pondérée par l'importance des fonds non inventoriés et / ou non catalogués, qui sont concrètement des fonds fort peu manipulés et sur lesquels ne s'exerce pas une surveillance régulière.
L'état de conservation qualifié de "très mauvais" n'apparaît pas dans le tableau car aucune réponse n'a pu être interprétée ainsi.

2.3.2 Analyse et traitements particuliers. 4 réponses dont une seule semble correspondre à une opération exceptionnelle : dépoussiérage du magasin infesté (Caen).

2.3.3 Conditions de stockage.
Il s'agissait d'une question ouverte.
Sur 39 réponses pour le type de document "imprimé", la quasi totalité sont : rayonnages, étagères, armoires ou placards et ne portent que sur le mobilier utilisé. Pour les manuscrits, les périodiques, les photos, cartes postales, il est fait mention de cartonnages, boites, pochettes, albums, classeurs ; pour les estampes, affiches, cartes, de cartonnier ou meubles à plan.
Il n'est pas possible d'en déduire si les conditions de stockage sont bonnes.
Mais en rapprochant ces réponses à celles sur les locaux (question 1) on peut supposer que dans la majorité des cas les conditions de stockage sont satisfaisantes quant au mobilier utilisé.

2.3.4 Campagnes de dépoussiérage régulières. Seuls 4 établissements en font.

2.3.5 Campagnes de restauration.
Eléments supplémentaires issus des feuilles de route, des entretiens téléphoniques:
Honfleur : besoin d'aide pour restauration de deux manuscrits
Argentan : besoin d'aide pour la restauration, conservation, numérisation et mise en valeur du manuscrit de "Courteilles"

Tableau de synthèse des dépenses de restauration sur les 5 dernières années

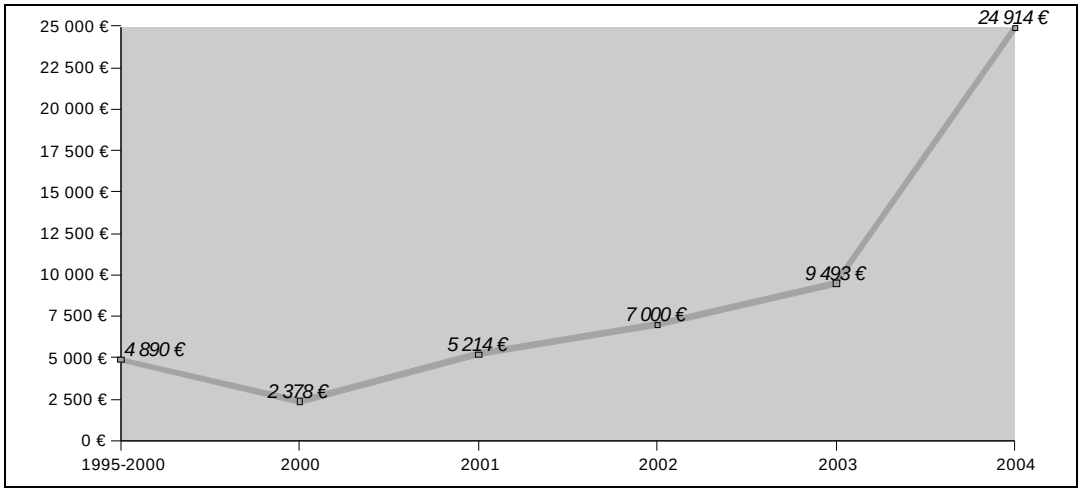

3 Traitement des collections

3.1 Personnel affecté à la gestion des fonds patrimoniaux

3.1 Nombre total d'agents en ETP[1]	3.1.1 Nombre d'agents affectés au FP / catégories et temps de travail						Equivalence en ETP / catégories					3.1.2 Formation initiale reçues dans le domaine du patrimoine écrit	3.1.3 Affectés au FP	
	Cat A		Cat B		Cat C		OUI	NON	Cat A	Cat B	Cat C	Nombre d'agents	OUI	NON
	100%	20%	100%	20%	100%	20%								
311,8	**2**	**7**	**5**	**3**	**1**	**10**	**11**	**0**	**3,2**	**5,2**	**3,8**	**12**	**5**	**8**

Il ressort de ces réponses que 8 postes à temps plein et 20 à temps partiel sont consacrés à la gestion des fonds patrimoniaux.
La conversion en ETP, fournie par les 11 établissements qui ont affecté du personnel aux FP, donne un total de 12,2 postes : si l'on retranche à ces 12,2 postes les 8 postes à temps plein déclarés par les mêmes établissements on obtient 4,2 ETP pour 8 temps partiels déclarés, c'est-à-dire qu'en moyenne un temps partiel correspond à un mi-temps.

Sur la base de ces chiffres on peut avancer l'hypothèse qu'environ 6% des postes existant dans les établissements (18 sur 311,8) sont affectés aux fonds patrimoniaux. Il s'agit là d'une extrapolation qui n'a d'autre but que de donner un ordre d'idée, elle prend en compte les 8 temps pleins et valorise les 20 temps partiels comme des mi-temps soit 10 temps pleins.

12 agents ont reçu une formation initiale spécifique dans le domaine du livre ou de l'archivistique (CAFB livre ancien / patrimoine (11) ENSB (1))

Seulement 5 agents sur les 12 ayant reçu une formation initiale spécifique sont prioritairement affectés à la gestion du patrimoine écrit.

[1] Equivalent Temps Plein

3.1.4 Tâches FP suffisamment réalisées		3.1.5 Formations suivies depuis 5 ans
OUI	NON	Nombre d'agents
1	**15**	**16**

Dans la précédente version de ce questionnaire PAPE, la question 3.1.4 était formulée plus explicitement ainsi : "Estimez-vous nécessaire la création de postes nouveaux affectés dans ce domaine ?" et elle était assortie des mêmes précisions "Si oui, précisez pourquoi, le niveau de qualification requis et le temps de travail nécessaire (temps complet ou mi-temps ; création durable ou pour une période limitée ; laquelle)".
Il n'est donc pas étonnant que cette rubrique ait permis essentiellement aux établissements d'exprimer leurs besoins en personnel, qu'il s'agisse de besoins permanent ou de besoins ponctuels.
Seule la bibliothèque de Granville estime avoir suffisamment de moyens pour gérer ses FP, la bibliothèque de Lisieux pense pouvoir faire face avec ses moyens actuels aux tâches FP insuffisamment réalisée, les 14 autres manquent de moyens.

Certains postes mentionnés correspondent à un besoin permanent ou durable, d'autres correspondent à un besoin ponctuel, de type "coup de main" et pourraient être intégrés dans les propositions d'actions liées au PAPE.
Ces besoins concernent essentiellement des tâches de catalogage et de conservation.
Ces besoins sont repris et complétés dans un tableau en annexe car les réponses au questionnaire ont été complétées par des entretiens téléphoniques qui ont pu mettre en relief des besoins d'aide non quantifiés lors de la réponse.

Les besoins exprimés peuvent être synthétisés ainsi : 13 pleins temps et 4 mi-temps dont 12CDI et 5CDD. Soit un besoin global de 15 ETP. Si ces besoins étaient pourvus la région disposerait de 18+15 = 33 ETP pour la gestion des FP, soit 10,5% du personnel des bibliothèques consacrés à la gestion du patrimoine. (cf. page 48)

Sur le nombre de formations dans le domaine patrimonial suivies depuis 5 ans : 10 établissements n'ont envoyé personne en formation et 6 en ont envoyé 16, dont 8 pour la Bibliothèque de Caen

A la question 3.1.6 "Quelles formations vous paraissent nécessaires?"

15 établissements font état de besoin en formation, souvent dans plusieurs domaines :
18 besoins d'ordre technique : Conservation préventive, conditionnement et entretien (13), reliure (2), numérisation (2), informatisation (1)
14 besoins d'ordre bibliothéconomique : catalogage (8) , catalogage fonds spécifiques (2), indexation (2), outils bibliographiques (2)
7 besoins d'ordre plus générique et historique : histoire du livre ancien (2), constitution d'un fonds (1), valorisation d'un fonds (4)

11 établissements citent les structures de formation suivantes : CNFPT (5), ENSSIB (2), CFCB (5), Normandie patrimoine (4), Joie par les livres (1), Ecole du patrimoine (1), Structure régionale non définie (2), BN (1)
Il semble y avoir un vrai besoin de formation dans le domaine du patrimoine. (cf. page 50)

3.2 Le traitement

3.2.1 Ampleur des collections en attente d'un traitement initial et d'un catalogage. Les réponses à cette question ont été traitées en terme de pourcentages et non de quantités brutes.

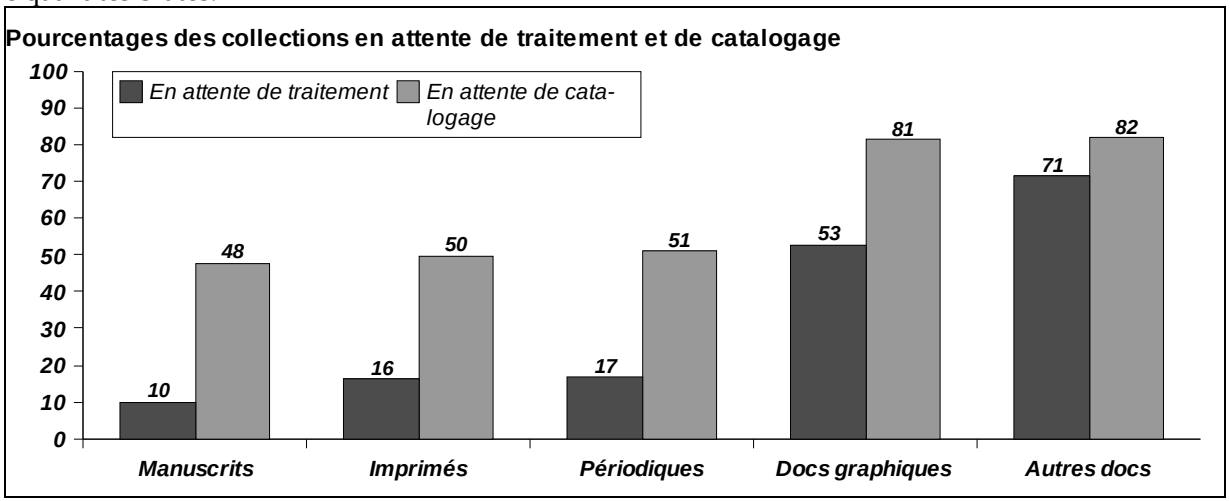

3.2.2 Ampleur des collections cataloguées. Les réponses à cette question ont été également traitées en terme de pourcentages et non de quantités brutes et ont permis de consolider les réponses à la question précédente.

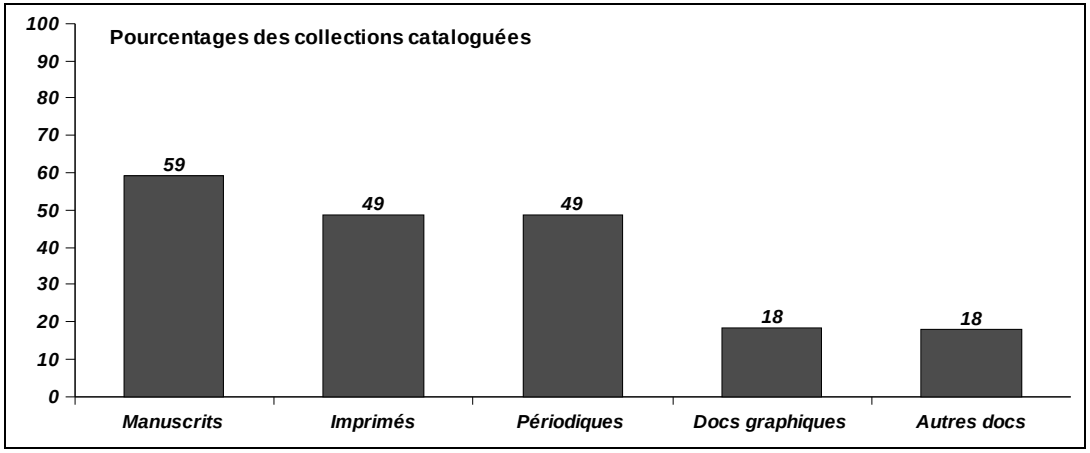

Pourcentage des collections en attente de traitement et de catalogage par établissement, en annexe page 51.

3.2.4-3.2.5 Indexation et informatisation du catalogue

3.2 4 Informatisation du catalogue					
% du catalogue informatisé	Logiciel	Indexation Rameau		Indexation Brunet-Parguez	
		NON	OUI	NON	OUI
21,14%	**14**	**9**	**2**	**9**	**3**

Pour les 14 établissements qui utilisent un logiciel de gestion le pourcentage moyen des collections patrimoniales cataloguées est de 21,14%.

Les logiciels utilisés sont les suivants (un établissement utilise un logiciel de bibliothèque et un logiciel spécifique pour les manuscrits) :
Orphée (7), Absys (3), Paprika (2), Opsys (1), Geac (1), Infogenia (1)

Il est intéressant de noter que 87,5% des établissements sont informatisés pour leur gestion documentaire, et que tous utilisent des produits professionnels spécifiques standardisés.

Niveau de notice : 9 réponses : 1 notices longues, 6 notices moyennes, 5 notices courtes. 3 établissements produisent à la fois des notices moyennes et des notices courtes.

Indexation : 11 établissements répondent à la question sur le type d'indexation : 2 pratiquent l'indexation Rameau, 3 l'indexation Brunet-Parguez. Il n'y a que 3 réponses donnant des pourcentages, ce résultat n'est pas exploitable.

3.2.6 Recours à de grands réservoirs bibliographiques, 3.2.7 Instruments de travail bibliographique, 3.2.8 Moyens humains.

3.2.6 Utilisation de réservoirs				3.2.7 Instruments bibliographiques								3.2.8 Moyens humains			
OUI	NON	Vérification	Dérivation	Papier		Electron		A disposition d'autres bibliothèques		Emprunté à d'autres bibliothèques		Nombre d'heures de catalogage FP / semaine	Niveau de catalogage des agents		
				OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON		Bon	Moy	Insuf
9	**4**	**8**	**1**	**12**	**3**	**5**	**5**	**6**	**9**	**1**	**14**	**167,5**	**3**	**5**	**6**

Recours à de grands réservoirs bibliographiques informatisés. 56% des établissements ont recours à ces réservoirs. Les bases citées essentiellement pour vérification sont : BNF (1), BN Opale (4), CCFR (4), CC Normand (2), CCF (1), CCN (1)

Instruments de travail bibliographique : 12 établissements en possèdent (12 sur support papier et 5 sur Cd-rom), 4 établissements n'ont ni l'un ni l'autre. En ce qui concerne les outils bibliographiques électroniques, seulement 5 en possèdent, mais il est difficile d'en tirer une conclusion car de nombreux outils sont disponibles sur Internet et la question se limitait aux supports papier et Cd-Rom.

Moyens humains en nombre d'heures consacrées au catalogage des documents patrimoniaux.
En rapprochant le nombre global d'heures que les établissements consacrent au catalogage des documents patrimoniaux, 167h30 /semaine, de l'estimation faite en 3.1 du nombre de postes affectés à la gestion des fonds patrimoniaux soit 18, on obtient une moyenne de catalogage par poste de 9h30 par semaine
Sur les 14 établissements qui jugent le niveau de catalogage de leurs agents, la répartition est la suivante : bon (3), moyen (5), insuffisant (6). Dans près de la moitié des cas (6 sur 14) le niveau est jugé insuffisant, ce qui conforte les besoins exprimés au niveau de la formation.

3.2.9 Documents patrimoniaux répertoriés dans des catalogues collectifs

3.2.9 Documents patrimoniaux répertoriés dans catalogues collectifs et autres répertoires nationaux						
Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques	Répertoire des manuscrits français littéraires du 20ème S.	Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques	Catalogues régionaux des fonds musicaux anciens	Corpus photographique des manuscrits enluminés (IRHT)	BMR CCF	Autres
9	**2**	**9**	**4**	**4**	**5**	**6**

75% des établissements (12/16) ont des documents patrimoniaux répertoriés dans des catalogues collectifs.

Pour la réponse ouverte "Autres" les catalogues suivants sont mentionnés : CC Normand (6), Bibliotheca Aureliana 16-17ème s (1)
.

3.3 Microfilmage et numérisation

3.3.1 Microfilmage	3.3.2 Budget microfilm			3.3.3 Numérisation	3.3.4 Budget de numérisation			3.3.5 Aide M R T
	2001	2002	2003		2001	2002	2003	
11	**4 107,00 €**	**3 182,00 €**	**7 490,00 €**	**7**	**763,00 €**	**658,00 €**	**1 987,00 €**	**1**

12 établissements procèdent à des campagnes de microfilmage et / ou de numérisation : 6 pratiquent à la fois le microfilmage et la numérisation et 5 n'ont recours qu'au microfilmage et 1 qu'à la numérisation. L'établissement qui ne recours qu'à la numérisation (Avranches) est le seul à posséder un banc de numérisation (réponse à la question 4.3 portant sur les moyens techniques disponibles).

4 Mise en valeur

4.1 L'accès au public

4.1.1 Horaires d'ouverture hebdomadaires		4.1.2 FP signalés		4.1.3 FP consultables par tous	
Fonds patrimoniaux	Ensemble de l'établissement	OUI	NON	OUI	NON
18,03	**28,03**	**9**	**7**	**11**	**6**

La moyenne d'ouverture des fonds patrimoniaux est de 18h contre 28 h pour l'ouverture de l'ensemble de l'établissement. Eu égard au personnel disponible pour la gestion des fonds patrimoniaux, on peut considérer que ce ratio est important.
2 établissements qui n'ont pas d'horaires spécifiques pour les fonds patrimoniaux acceptent la consultation sur rendez-vous, et dans 3 établissements qui ont des horaires spécifiques pour les fonds patrimoniaux, il faut quand même prendre rendez-vous.

56 % des établissements répondent "OUI" à la question "les fonds patrimoniaux sont-ils consultables par tous?" 44% répondent par la négative. Pour la majorité d'entre eux la restriction semble être liée à des raisons techniques (mauvais état, fragilité, manque de personnel, fonds non classé ou non inventorié).

A la question "4.1.4 Quelles précautions prenez-vous lors de la consultation d'un document patrimonial par un usager ?", 15 font état de précautions, 8 sans préciser lesquelles, 2 précisent gants et surveillance, 1 surveillance.

4.2 Opérations réalisées

4.2.1 Activités pédagogiques
81% des établissements (13/16) mettent sur pieds des activités pédagogiques. Public concerné : tout public (5) et scolaire (8). 6 détaillent les types d'activités : visite (5), activité thématique (histoire du livre) (1).

4.2.2 Citez les cinq dernières expositions traitant ou utilisant vos documents patrimoniaux : 75% des établissements (12/16) ont organisé des expos. La question posée étant "les 3 dernières expos" et non pas "les expos des 3 dernières années", certaines réponses font référence à des expositions antérieures à 2000 (4). Pour les années récentes nous avons les réponses suivantes : 2002 (2), 2003 (3), 2004 (6) Il semble ainsi y avoir une progression significative du nombre d'expositions en 2004, mais trop peu d'années sont concernées pour établir une courbe fiable.

4.2.3 Y a-t-il eu publication d'un catalogue et/ou d'un Cd-rom pour ces expositions ? Un seul établissement a réalisé au moins un catalogue et un Cd-rom.

4.2.4 - 4.2.5 – 4.2.6

4.2.4 Participation au mois du Patrimoine écrit	4.2.5 Participation à d'autres manifestations?	4.2.6 Existe-t-il un site Internet sur lequel le public peut consulter vos documents patrimoniaux?			
		OUI	Accès au catalogue	Banque d'images	Expositions virtuelles
7	**9**	**6**	**2**	**1**	**1**

7 établissements ont participé au mois du patrimoine écrit, et 9 participent à une ou plusieurs autres manifestations : journées du patrimoine (4) ; Lire en fête (2) ; Printemps des poètes (1), divers salons et manifestations autour du livre (6)

37 % des établissements (6/16) ont un site Internet. Peu de détails sont donnés dans les réponses. Apparemment 2 sites seulement offrent un accès catalogue, un seul site offre des images et un une exposition virtuelle. Certains catalogues ne sont pas accessibles en direct mais à travers un site plus générique comme celui du CRL. Dans certains cas il semble y avoir des informations sur la bibliothèque dans le site de la commune ou de la communauté de communes.

4.2.7 Obstacles rencontrés dans la conception ou la mise en œuvre d'opérations concernant les F-P.

80% des établissements répondent à cette question (13/16).

L'obstacle le plus souvent mentionné, 12 fois, est le manque de moyens (techniques, financiers, humains) ou de temps (ce qui revient à un manque de personnel. Le manque d'espace spécifique (pour exposition ou conservation) est mentionné 4 fois. Le manque de formation est cité 2 fois. Le manque d'outils bibliographiques, cité 1 fois peut être ramené à un manque de moyens.

Pour conforter les conclusions à tirer de l'enquête nous avons rapproché pour chaque établissement, dans le même tableau en annexe page 48, les besoins en personnel exprimés en 3.1 et les obstacles rencontrés. Il en ressort une très bonne adéquation des besoins exprimés au regard des obstacles rencontrés.

4.3 Moyens techniques disponibles pour le traitement et la valorisation des fonds patrimoniaux.

4.3 Moyens techniques disponibles pour le traitement et la valorisation des fonds patrimoniaux		
Banc de numérisation	Atelier photo	Mobilier d'expo
1	**1**	**10**

60% des établissements (10/16) possèdent des moyens techniques pour le traitement et la valorisation des Fonds patrimoniaux. Le plus répandu est le matériel d'exposition (10), on ne dénombre qu'un seul banc de numérisation et un seul atelier photo.

A la question ouverte "autres matériels disponibles", 1 établissement a un scanner à plat et un appareil photo numérique.

5 Opérations menées au cours des trois dernières années

5.1 Typologie

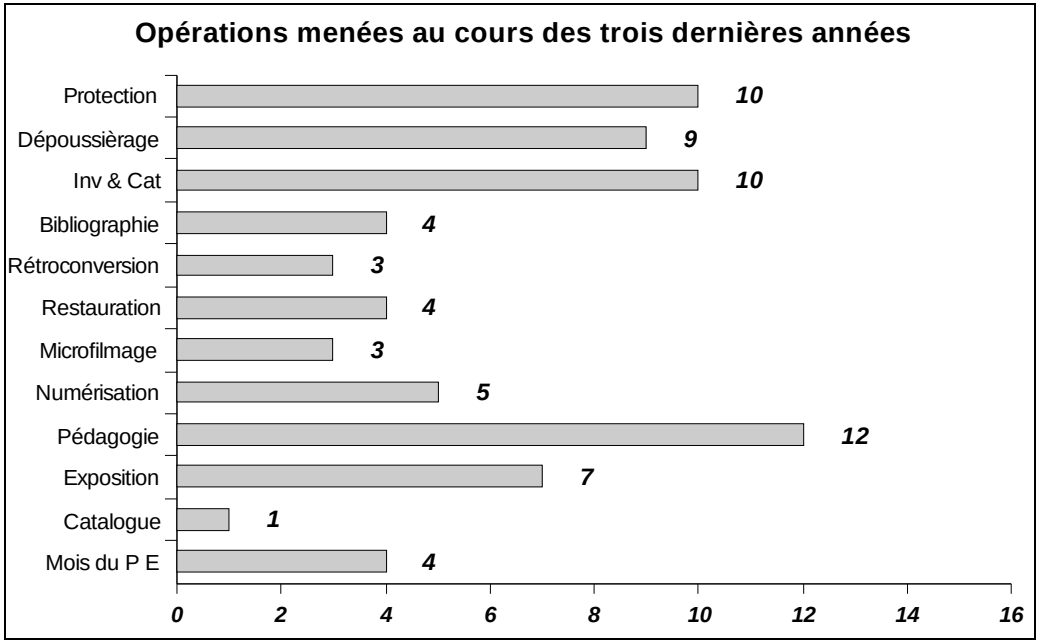

Cette question revenait à résumer une partie des questions précédentes.

5.2 Les collaborations

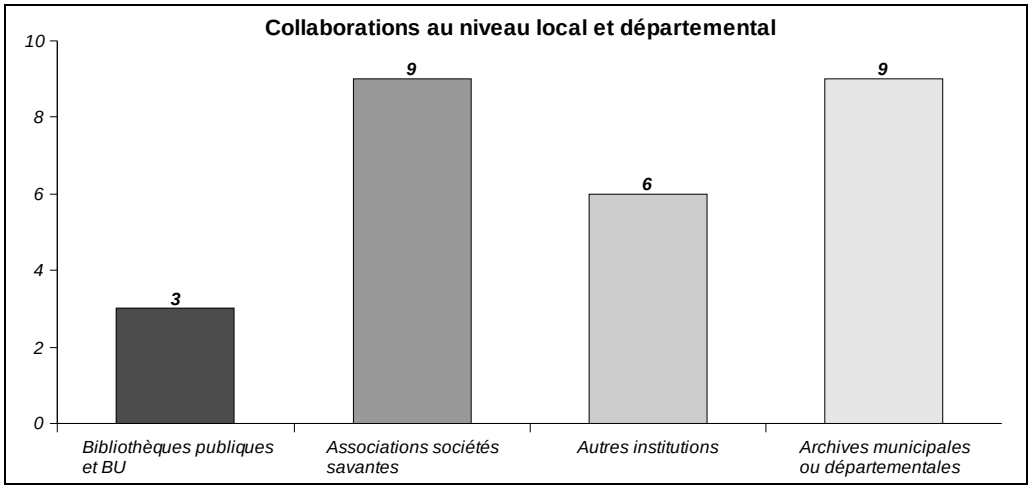

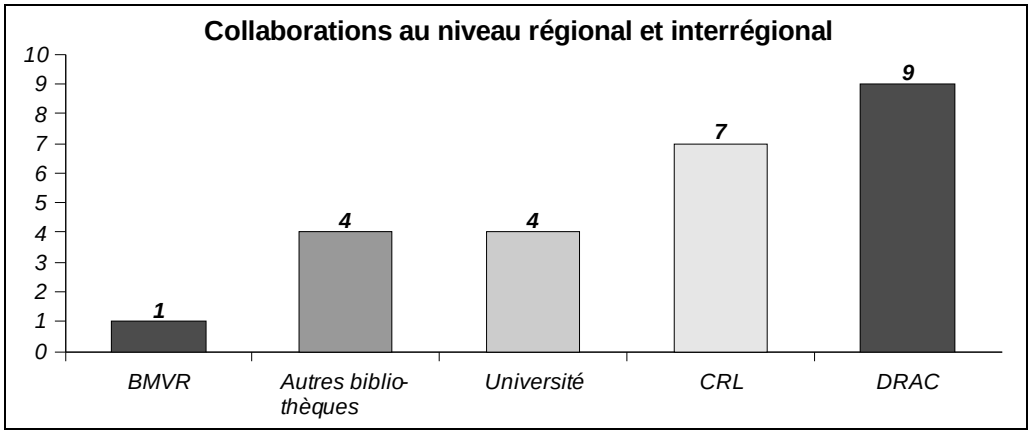

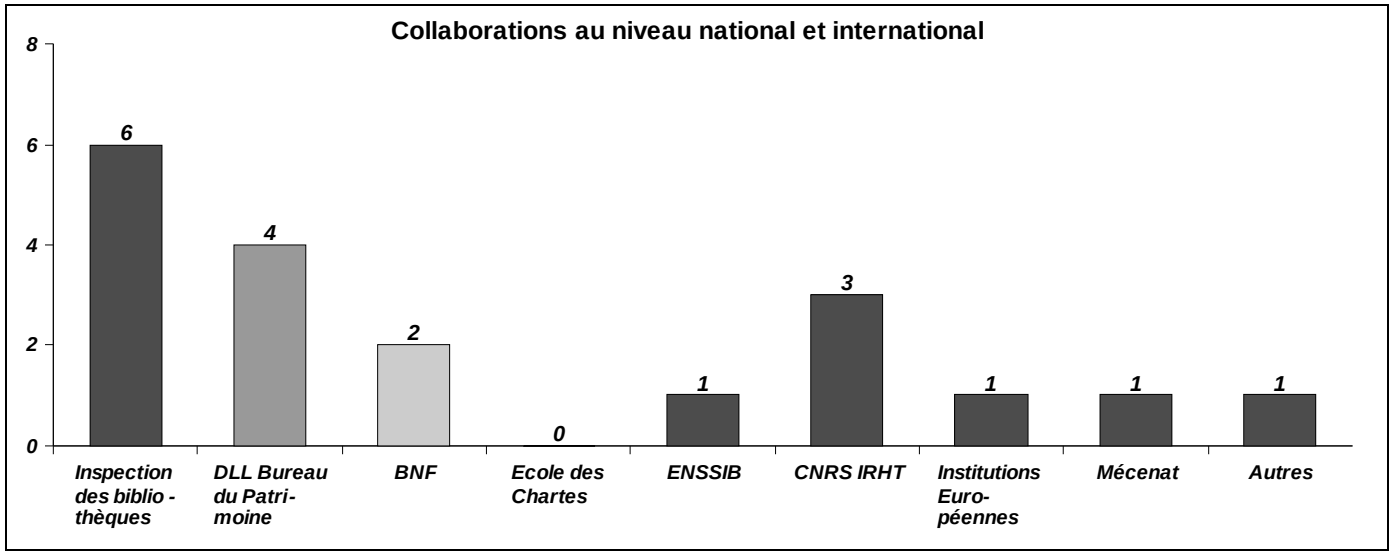
Collaborations au niveau national et international
8
6
4
2
0
6
4
2
0
1
3
1
1
1
Inspection des biblio - thèques
DLL Bureau du Patri- moine
BNF
Ecole des Chartes
ENSSIB
CNRS IRHT
Institutions Euro- péennes
Mécenat
Autres

6 Opérations en cours et projets

6.1 Typologie

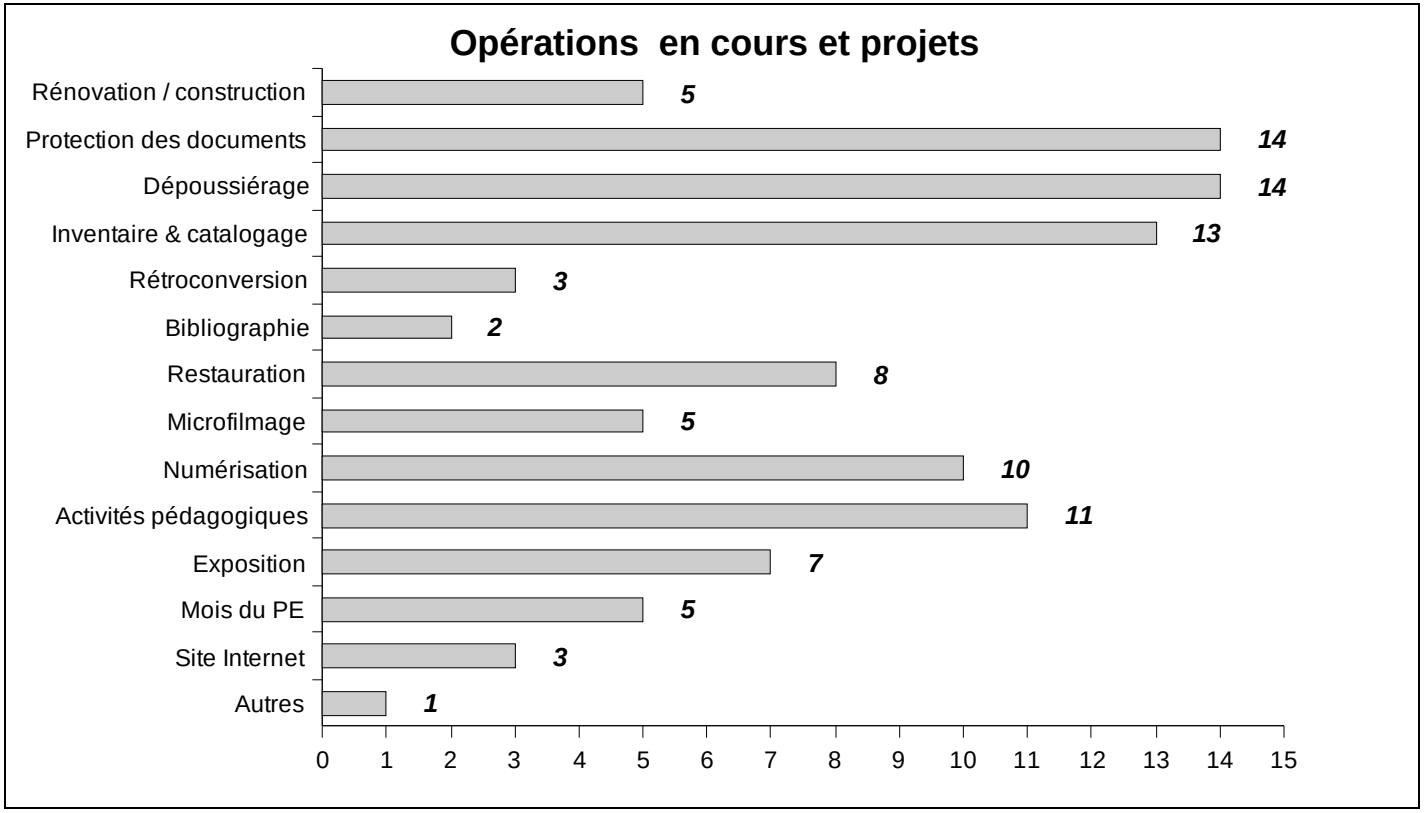

Les réponses dénombrées dans le tableau ci-dessus demandent quelques commentaires.
En effet si une bonne partie consiste en des dates signifiant le début d'un projet, une partie significative est constituée de réponses non datées qui indiquent que l'opération en question est faite régulièrement : tous les ans pour une exposition ou tous les jours pour du catalogage ou des opérations de restauration.

Sur les 102 réponses données à cette question on relève 39 réponses non datées (soit 38%) qui peuvent se ramener à "régulier, en cours" (27) et à "prévu" (12).
Cela pourrait amener à penser qu'on aurait pu différencier ce qui pouvait être uniquement un projet lourd (construction) de ce qui pouvait être du domaine des tâches courantes (activités pédagogiques). Mais cela n'est pas si simple car ce qui est du domaine du travail de tous les jours pour un gros établissement (inventaire et catalogage par exemple) peut signifier un investissement lourd pour tel petit établissement recevant un important legs de documents patrimoniaux.

Ces réserves mises à part les projets datés suivants peuvent être relevés, les projets non datés n'ont pas été pris en compte :

- 5 établissements ont des projets datés de rénovation ou de construction : Avranches, Granville, Alençon, La Ferté Macé, Mortagne au Perche
- 14 établissements ont des projets de protection des documents, 5 en cours, 2 ont des projets non datés et 7 ont des projets datés : Falaise, Honfleur, Lisieux, Avranches, Saint-Lô, Argentan et Flers.
- 14 établissements ont des projets de dépoussiérage des documents, 4 en cours, 2 ont des projets non datés et 8 ont des projets datés : Caen, Falaise, Honfleur, Lisieux, Avranches, Saint-Lô, Argentan et La Ferté Macé.
- 13 établissements ont des projets de catalogage et d'inventaire, 4 le pratiquent de façon systématique, 2 ont des projets non datés et 7 ont des projets datés : Falaise, Honfleur, Granville, Valognes, Argentan et Flers.
- 3 établissements qui ont des projets datés de rétroconversion de catalogue: Caen, Valognes et Mortagne au Perche
- 2 établissements ont un projet d'élaboration d'une bibliographie, 1 non daté et 1 daté : Cherbourg.
- 8 établissements ont des projets de restauration, 1 le pratique de façon ponctuelle, 2 ont des projets non datés et 5 ont des projets datés : Caen, Avranches, Cherbourg, Valognes et Argentan.
- 5 établissements ont des projets de microfilmage, 1 en cours, 1 a un projet non daté et 3 ont des projets datés : Granville, Valognes et La Ferté Macé.
- 11 établissements ont des projets de numérisation, 2 en cours, 1 a un projet non daté et 7 ont des projets datés : Caen, Honfleur, Avranches, Cherbourg, Granville, Valognes, Flers (info issue de la feuille de route) et La Ferté Macé.
- 11 établissements ont des projets d'activités pédagogiques, 6 de façon courante, 1 a un projet non daté et 4 ont des projets datés : Caen, Saint-Lô, Argentan et La Ferté Macé.
- 7 établissements ont des projets d'exposition, 2 de façon courante et 5 ont des projets datés : Caen, Lisieux, Cherbourg, Argentan et La Ferté Macé.
- 5 établissements ont le projet de participer au mois du patrimoine écrit, 1 a un projet non daté et 4 ont des projets datés : Caen, Lisieux, Avranches et Cherbourg, Granville.
- 3 établissements ont des projets de sites Internet, 1 a un projet en cours et 2 ont des projets datés : Argentan et La Ferté Macé.
- 1 établissements a un projet de colloque : Bayeux.

6.2 Pour réaliser ces projets, envisagez-vous de demander un soutien ou des moyens supplémentaires ?

6.2 Demande de soutien ou de moyens à :			
Collectivité de tutelle	Autre collectivité territoriale	Etat	Mécénat
12	**5**	**10**	**3**

Pour quelles dépenses ?				
Personnel	Matériel	Bâtiment	Outils BBG	Autres
10	**12**	**2**	**4**	**0**

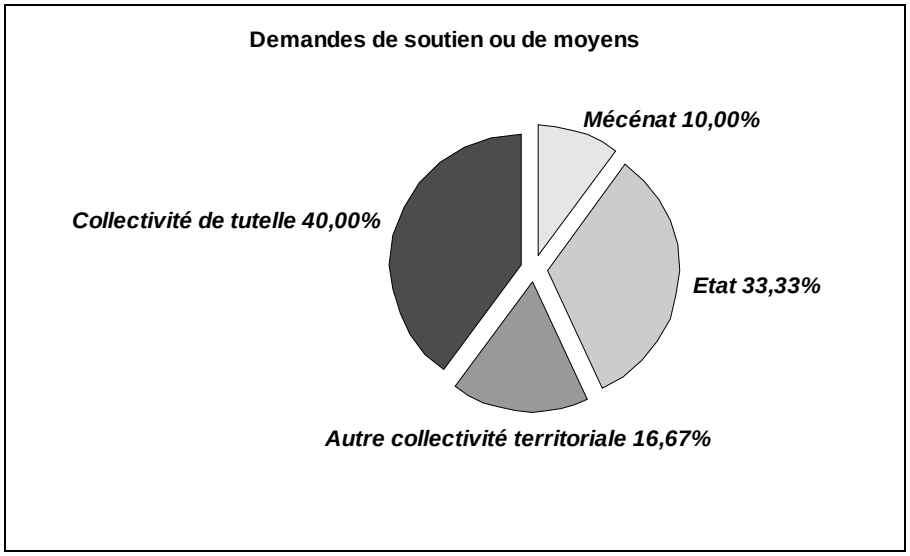

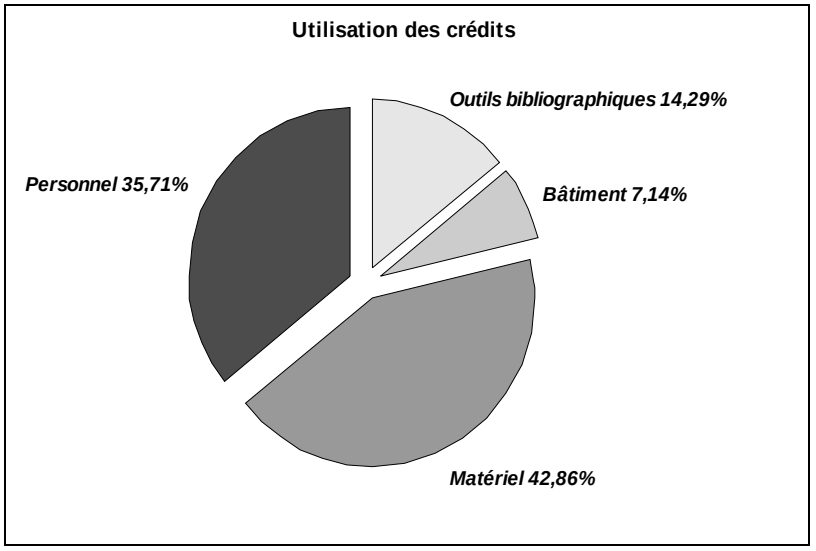

6.3 Projets coopératifs

61% des établissements (35/57) font état de projets de coopération qui peuvent être classés dans les catégories suivantes :

Actions de coopérations qui sont en cours de réalisation ou en phase quasi opérationnelles :
- Numérisation et poursuite de Normannia (5) : Bayeux, Caen, Lisieux, Avranches, Cherbourg, Alençon
- Photothèque patrimoniale (1) : Cherbourg

Actions de coopérations projetées encore en phase de réflexion et de recherche de partenaires et de moyens :
- Constitution d'un centre de ressources régionales des fonds historiques Jeunesse (1) : Caen, Cherbourg
- Conservation partagée de la presse régionale (1) : Caen
- Constitution d'une base de données topographique normande (1) : Caen
- Microfilmage presse ancienne locale (FRRAB) (9) : Caen, Lisieux, Avranches, Cherbourg, Granville, Valognes, Flers, La Ferté Macé, Mortagne.
- Harmonisation du désherbage et conservation partagée pour certains documents très répandus (ex. Revue des deux mondes, romans best-sellers du 19é s) (1) : Coutances

Actions de coopération locale bipartites ou pluripartite ne demandant pas à priori de moyens particuliers au niveau d'un plan régional mais une volonté des partenaires de développer une synergie :
- Réflexion régionale sur un protocole de suivi climatique des FP (4) : Lisieux, Argentan, Flers, La Ferté-Macé.
- Exposition itinérante (3) : Avranches, Alençon, Argentan.
- Réflexion sur une politique d'acquisition concertée sur le département (5) : Valognes, Argentan, Coutances, Lisieux, Avranches.
- Catalogage partagé des périodiques locaux avec les autres bibliothèques de la Manche (1) : Granville
- Dépouillement de revues et bulletins de sociétés savantes (1) : Coutances
- Réflexion régionale sur un règlement et la mise à disposition du public des FP (1) : Argentan

Pas de projet car tout le travail initial est à faire (4) : Falaise, Honfleur, Mortagne au Perche, Saint-Lô.

Projet relevant plus du domaine de la formation :
- Informations sur les techniques, matériaux, outils (1) : Alençon

Annexe

Améliorations envisageables sans aides extérieures

Etablissement	Dep	Typ	Ext de surface	Regroup F-P un seul espace	Systèmes sécurité	Système classement	Systèmes contrôle techn	Conditionnement et rangement des docs	Campagne dépoussiérage	Campagne restauration
			OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Médiathèque municipale de Bayeux	14	BM						1		
Bibliothèque de Caen	14	BM						1		
Bibliothèque du Pays de Falaise	14	BM			1	1	1	1	1	1
Médiathèque Maurice Delange, Honfleur	14	BM				1	1	1		
Médiathèque André Malraux, Lisieux	14	BM					1	1	1	1
Bibliothèque municipale Edouard Le Héricher, Avranches	50	BM	1			1	1	1	1	1
Bibliothèque Jacques Prévert, Cherbourg-Octeville	50	BM	1		1		1	1	1	1
Médiathèque de Coutances	50	BM							1	
Médiathèque Charles de la Morandière, Granville	50	BM					1	1	1	1
Médiathèque de Saint-Lô	50	BM		1	1	1	1	1	1	1
Bibliothèque municipale Julien de Laillier, Valognes	50	BM						1	1	1
Médiathèque de la Communauté urbaine d'Alençon	61	BM			1	1	1	1	1	
Médiathèque de la CC du Pays d'Argentan	61	BM				1	1	1	1	1
Médiathèque du Pays de Flers	61	BM					1	1	1	1
Bibliothèque municipale de La Ferté-Macé	61	BM						1		
Bibliothèque municipale de Mortagne au Perche	61	BM								
Totaux			**2**	**1**	**4**	**6**	**10**	**14**	**11**	**9**

Répartition des fonds patrimoniaux par établissement et par types de documents

Etablissement			Livres	Périodiques	Manuscrits	Docs graphiques	Médailles	Autres	Totaux	Archives en ml
Médiathèque municipale de Bayeux	14	BM	40 000	0	500	0	0	0	**40 500**	0
Bibliothèque de Caen	14	BM	128 070	1 372	1 111	8 410	27	50	**139 040**	0
Bibliothèque du Pays de Falaise	14	BM	8 375	70	66	1 399	0	0	**9 910**	0
Médiathèque Maurice Delange, Honfleur	14	BM	9 845	2 204	37	1 973	0	0	**14 059**	0
Médiathèque André Malraux, Lisieux	14	BM	9 550	450	186	200	0	0	**10 386**	0
Bibliothèque municipale Edouard Le Héricher, Avranches	50	BM	25 000	1 000	402	3 000	0	0	**29 402**	0
Bibliothèque Jacques Prévert, Cherbourg-Octeville	50	BM	60 000	0	630	7 500	4 400	0	**72 530**	0
Médiathèque de Coutances	50	BM	18 000	0	100	300	10	10	**18 420**	0
Médiathèque Charles de la Morandière, Granville	50	BM	7 640	3 318	72	425	0	0	**11 455**	50
Médiathèque de Saint-Lô	50	BM	5 700	0	0	0	0	0	**5 700**	0
Bibliothèque municipale Julien de Laillier, Valognes	50	BM	20 872	399	219	196	0	0	**21 686**	0
Médiathèque de la Communauté urbaine d'Alençon	61	BM	57 000	3 358	717	100	0	0	**61 175**	0
Médiathèque de la CC du Pays d'Argentan	61	BM	14 500	5 000	76	0	0	0	**19 576**	0
Médiathèque du Pays de Flers	61	BM	41 500	550	1 200	3 227	0	0	**46 477**	30
Bibliothèque municipale de La Ferté-Macé	61	BM	15 376	217	64	0	0	0	**15 657**	0
Bibliothèque municipale de Mortagne au Perche	61	BM	6 000	0	200	648	148	182	**7 178**	0
			0	0	0	0	0	0	**0**	0
Totaux			**467 428**	**17 938**	**5 580**	**27 378**	**4 585**	**242**	**523 151**	**80**

Répartition des documents graphiques par établissements

Etablissement			Estampes	Dessins	Cartes et plans	Affiches	Photos	Cartes postales	Sans type	Total
Médiathèque municipale de Bayeux	14	BM	0	0	0	0	0	0	0	0
Bibliothèque de Caen	14	BM	0	0	0	0	0	900	7510	8410
Bibliothèque du Pays de Falaise	14	BM	40	0	13	5	0	1341	0	1399
Médiathèque Maurice Delange, Honfleur	14	BM	532	0	9	0	132	1300	0	1973
Médiathèque André Malraux, Lisieux	14	BM	150	15	35	0	0	0	0	200
Bibliothèque municipale Edouard Le Héricher, Avranches	50	BM	400	0	50	50	100	2400	0	3000
Bibliothèque Jacques Prévert, Cherbourg-Octeville	50	BM	1 450	0	250	2000	2000	1000	800	7500
Médiathèque de Coutances	50	BM	0	0	0	0	0	0	300	300
Médiathèque Charles de la Morandière, Granville	50	BM	189	0	85	140	11	0	0	425
Médiathèque de Saint-Lô	50	BM	0	0	0	0	0	0	0	0
Bibliothèque municipale Julien de Laillier, Valognes	50	BM	0	0	14	0	100	82	0	196
Médiathèque de la CUB d'Alençon	61	BM	100	0	0	0	0	0	0	100
Médiathèque de la CC du Pays d'Argentan	61	BM	0	0	0	0	0	0	0	0
Médiathèque du Pays de Flers	61	BM	450	72	200	5	2000	500	0	3227
Bibliothèque municipale de La Ferté-Macé	61	BM	0	0	0	0	0	0	0	0
Bibliothèque municipale de Mortagne au Perche	61	BM	0	73	0	0	70	505	0	648
Total			**3 311**	**160**	**656**	**2 200**	**4 413**	**8 028**	**8 610**	**27 378**

Répartition des livres et brochures par établissements et par périodes

Etablissement	1501-1810	1810-1899	1900-1950	Après 1950	Périodes non données	TOTAL
Médiathèque municipale de Bayeux					40 000	**40 000**
Bibliothèque de Caen					128 070	**128 070**
Bibliothèque du Pays de Falaise	743	2 753	2 819	60	2 000	**8 375**
Médiathèque Maurice Delange, Honfleur	1 213	1 297	7 335			**9 845**
Médiathèque André Malraux, Lisieux	3 196	6 354				**9 550**
Bibliothèque municipale Edouard Le Héricher, Avranches	12 000	12 000	1 000			**25 000**
Bibliothèque Jacques Prévert, Cherbourg-Octeville					60 000	**60 000**
Médiathèque de Coutances	6 000	9 000	1 000	2 000		**18 000**
Médiathèque Charles de la Morandière, Granville	1 315	2 938			3 387	**7 640**
Médiathèque de Saint-Lô	5 700					**5 700**
Bibliothèque municipale Julien de Laillier, Valognes	14 204	6 638	20	10		**20 872**
Médiathèque de la CUB d'Alençon	12 000				45 000	**57 000**
Médiathèque de la CC du Pays d'Argentan					14 500	**14 500**
Médiathèque du Pays de Flers	4 500	18 000	18 000	1 000		**41 500**
Bibliothèque municipale de La Ferté-Macé					15 376	**15 376**
Bibliothèque municipale de Mortagne au Perche	750	1 004			4 246	**6 000**
Totaux	**61 621**	**59 984**	**30 174**	**3 070**	**312 579**	**467 428**

Besoins en personnel et obstacles rencontrés

Besoins en personnel	Réponse au questionnaire	Précisions suite à entretien téléphonique	Obstacles rencontrés	T plein	T partiel	CDI	CDD
Médiathèque municipale de Bayeux	½ temps catégorie B pour catalogage		Manque de temps et d'espace (pas de salle d'exposition)		1	1	
Bibliothèque de Caen	1 ETP 4 an ½ pour correction rétro conversion du fonds normand et FP		Manque de moyens (techniques, financiers, humains). Pas de salle d'expositions. Pour Fonds Jeunesse, mauvaises conditions de conservation.	1			1
Bibliothèque du Pays de Falaise	1 temps plein catalogage vacation de 6 mois		Manque de temps et de connaissance	1			1
Médiathèque Maurice Delange, Honfleur	1 temps plein CDD 1 an inventaire et catalogage, besoin de formation	2 vacations de 6 mois permettent une reprise en main et un dépoussiérage mais il faudra ensuite une aide pour le catalogage ou un recrutement. Besoin d'aide pour la restauration de 2 manuscrits.	Manque de moyens (techniques, financiers, humains).	1			1
Médiathèque André Malraux, Lisieux	Non pour le traitement matériel, mais doit se régler en interne, pas besoin de poste supplémentaire						
Bibliothèque municipale Edouard Le Héricher, Avranches	1 temps plein B pour catalogage, ½ temps C pour entretien et conservation	Travail de conservation sur fonds local	Manque de personnel permanent spécialisé	2		2	
Bibliothèque Jacques Prévert, Cherbourg-Octeville	1 temps plein Agent qualifié de conservation et 1 temps plein assistant du patrimoine		Manque de moyens (financiers, humains).	2		2	
Médiathèque de Coutances	½ temps catégorie B	vacation de 6 mois pour la rétroconversion du fds ancien	Manque de temps		1	1	
Médiathèque Charles de la Morandière, Granville		Besoin d'un espace d'exposition adapté au FP	Manque d'un espace d'exposition approprié en terme de conditions de conservation (luminosité...)				
Médiathèque de Saint-Lô	1 temps plein B pour catalogage,		Aucun personnel affecté à ces fonds	1		1	
Bibliothèque municipale Julien de Laillier, Valognes	Catalogue à rétroconvertir et compléter (indexation, provenance)	Ont obtenu un vacataire ½ temps pour FP éventuellement renouvelable. Problème de récupération de la base de données rétroconvertie par CRL			1		1

Besoins en personnel	Réponse au questionnaire	Précisions suite à entretien téléphonique	Obstacles rencontrés	T plein	T partiel	CDI	CDD
Médiathèque de la Communauté urbaine d'Alençon	1 temps plein Catégorie A CDI		Manque de moyens (techniques, financiers, humains).	1		1	
Médiathèque de la CC du Pays d'Argentan	1 temps plein catalogage		Manque de moyens (financiers, humains). Manque de formation, de éthodologie pour l'entretien courant. Manque d'outils bibliographiques.	1		1	
Médiathèque du Pays de Flers	½ temps catégorie B pour catalogage	Projet de numérisation du Chartrier et de création d'une photothèque	Manque de temps. Catalogue incomplet.		1	1	
Bibliothèque municipale de La Ferté-Macé	1 temps plein B catalogage / 3 ans	Pas de base rétroconvertie par le CRL	Manque de moyens (techniques, financiers, humains).	1			1
Bibliothèque municipale de Mortagne au Perche	Besoin de création de postes dans le cadre du projet 2009	Mini 2 postes ?		2		2	
Totaux				13	4	12	5

Formations nécessaires et prestataires souhaités

Etablissement	Formations	Prestataires
Médiathèque municipale de Bayeux	1 Catalogage fonds ancien. 2 histoire du Livre ancien. 3 connaissance de la reliure	ENSSIB
Bibliothèque de Caen	1. Catalogage FP. 2 Catalogage estampes et manuscrits. 3 Histoire du livre. 4 Constitution d'un fonds. 5 Valorisation	CRFCB, CNFPT, Joie par les livres
Bibliothèque du Pays de Falaise	1 Petites restauration. 2 Catalogage FP	CNFPT CFCB
Médiathèque Maurice Delange, Honfleur	1 catalogage fonds ancien. 2 Initiation Rameau. 3 Entretien des collections	Normandie patrimoine, CFCB
Médiathèque André Malraux, Lisieux	1. Entretien des collections (Feuille de route)	
Bibliothèque municipale Edouard Le Héricher, Avranches	1 catalogage fonds ancien. 2 Entretien des collections	Structure régionale
Bibliothèque Jacques Prévert, Cherbourg-Octeville	1 Sauvegarde matérielle, 2 Catalogage indexation, 3 Valorisation	Enssib, Ecole du patrimoine
Médiathèque de Coutances	1 conservation préventive, 2 catalogage fonds spécifiques (lettres, cartes et plans, photos), 3 valorisation	Normandie patrimoine, CFCB, CNFPT
Médiathèque Charles de la Morandière, Granville	Réalisation d'un projet de numérisation	Structure régionale
Médiathèque de Saint-Lô	1. Entretien des fonds 2. Outils bibliographiques (feuille de route)	
Bibliothèque municipale Julien de Laillier, Valognes	1. Entretien des collections (Feuille de route)	
Médiathèque de la Communauté urbaine d'Alençon	1 conservation, 2 conditionnement, 3 valorisation, 4 numérisation	Normandie patrimoine, CNFPT, BN
Médiathèque de la CC du Pays d'Argentan	1 catalogage, 2 gestion informatique, 3 conservation, 4 équipement, 5 Outils bibliographiques (feuille de route)	CNFPT
Médiathèque du Pays de Flers	1 catalogage, 2 protection et conservation	
Bibliothèque municipale de La Ferté-Macé	1 Connaissance de la reliure, des papiers, des illustrations	Normandie patrimoine, CFCB
Bibliothèque municipale de Mortagne au Perche		

Pourcentage des collections en attente de traitement et de catalogage par établissement

Etablissement	% à traiter					% à cataloguer				
	Manus.	Imp.	Pér.	D. graph.	Autres	Manus.	Imp.	Pér.	D. graph.	Autres
Médiathèque municipale de Bayeux		25	s.o.	s.o.	s.o.		55	s.o.	s.o.	s.o.
Bibliothèque de Caen		42	25		100		42	25		100
Bibliothèque du Pays de Falaise	100	24	85	100	s.o.	100	24	85	100	s.o.
Médiathèque Maurice Delange, Honfleur					s.o.	100	100	100		s.o.
Médiathèque André Malraux, Lisieux					s.o.					s.o.
Bibliothèque municipale Edouard Le Héricher, Avranches	7,5	4	20	16	s.o.	7,5	92	100	16	s.o.
Bibliothèque Jacques Prévert, Cherbourg-Octeville	32		s.o.	66	s.o.	98	33	s.o.	66	s.o.
Médiathèque de Coutances			s.o.		900			s.o.		900
Médiathèque Charles de la Morandière, Granville			55					55		
Médiathèque de Saint-Lô	s.o.	8,5	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	100	s.o.	s.o.	s.o.
Bibliothèque municipale Julien de Laillier, Valognes				100	s.o.	66		20	100	s.o.
Médiathèque de la Communauté urbaine d'Alençon					s.o.	99	50			s.o.
Médiathèque de la CC du Pays d'Argentan		76		s.o.	s.o.	100	76		s.o.	s.o.
Médiathèque du Pays de Flers				100	100		96	91	100	100
Bibliothèque municipale de La Ferté-Macé		79		s.o.	s.o.	100	79	87	s.o.	s.o.
Bibliothèque municipale de Mortagne au Perche			s.o.	100	100		50	s.o.	100	100

Particularités des fonds

Médiathèque municipale de Bayeux	Tapisserie de la Reine Mathilde. Fonds généraliste avec Fonds local très important. Le Fonds local est disséminé dans le Fonds général ss que ça pose de pb. Le Fonds du séminaire est hébergé à la bibliothèque de façon distincte pour des raisons historiques. Archives de Rosny Ainé (journal, quelques manuscrits, de la correspondance)
Bibliothèque de Caen	Les registres d'inventaires ont été détruits en 1944 d'où impossibilité de repérer les fonds d'Etat issus des confiscations. Fonds spécifiques : Fonds normand très important (+ de 30 000 titres) dont fonds Barbey d'Aurevilly, Segrais et autres auteurs régionaux. Plus de 1000 manuscrits dont le Fonds du Général Isidore Decaen (1769-1832) : guerres de Vendée, campagnes napoléoniennes, océan indien. Livres d'artistes, fonds historique jeunesse (intérêt historique et local). 132 incunables (dt la Chronique de Nuremberg 1493)
Bibliothèque du Pays de Falaise	Fonds reconstitué après la destruction en 1944 par un dépôt de l'Etat provenant de Laval et par des dons.
Médiathèque Maurice Delange, Honfleur	Fonds ancien remarquable par la diversité des domaines représentés (marine, sciences, histoire, lettres droit, religion).
Médiathèque André Malraux, Lisieux	Fonds à dominante religieuse, historique et littéraire.
Bibliothèque municipale Edouard Le Héricher, Avranches	Manuscrits du Mont St-Michel
Bibliothèque Jacques Prévert, Cherbourg-Octeville	Fonds très varié, avec en particulier un fonds botanique et un fonds voyages très intéressants
Médiathèque de Coutances	Le « Livre du Pou » manuscrits du groupe d'artistes « Le Pou qui grimpe » (1915-1922). Fonds encyclopédique classique riche par ses origines (donations).
Médiathèque Charles de la Morandière, Granville	Fonds maritime (Compagnie Générale Transatlantique).
Médiathèque de Saint-Lô	Fonds Octave Feuillet, écrivain. Fonds Roger Ferdinand homme de théâtre Collections patrimoniales reconstituées après guerre avec le fonds de l'abbaye de Mortain, surtout théologie et jurisprudence 16è et 17è S.
Bibliothèque municipale Julien de Laillier, Valognes	Fonds patrimonial 2/3 religieux, 1/3 philosophie
Médiathèque de la Communauté urbaine d'Alençon	Fonds très diversifié : toutes époques et tous types de docs. Fonds Francs-maçons, Cambodge, Sciences naturelles, Normandie, Révolutionnaire. Fonds Poulet-Malassis. Fonds sur le jeu d'échec.
Médiathèque de la CC du Pays d'Argentan	Fonds généraliste classique. Fonds médical et scientifique (don d'un médecin).
Médiathèque du Pays de Flers	Important fonds local 19èS. Chartrier du château de Flers : 10000 pièces (reliés thématiquement au début 20ème) allant du 15è au 19è S, + une copie manuscrite du Chartrier.
Bibliothèque municipale de La Ferté-Macé	Fonds encyclopédique. Ouvrages de Maupassant illustrés. Fonds Brisset Ouvrages locaux. Récits de voyage illustrés.
Bibliothèque municipale de Mortagne au Perche	Fonds Alain, Fonds Perche-Canada (histoire du peuplement de la Nouvelle France). Fonds de médecine du 18éS. Fonds local